



**Deuxième actualisation du document de référence 2014
déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF)
le 3 juin 2015**

Document de référence 2014 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 18 mars 2015 sous le numéro de visa D.15-0157

Première actualisation du document de référence 2014 déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 mai 2015 sous le numéro de visa D.15-0157-A01



La présente actualisation du document de référence 2014 a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 3 juin 2015 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Sommaire

1. Communiqués de presse et événements postérieurs au 12 mai 2015 (date de dépôt de la première actualisation du document de référence 2014)	2
1.1 Communiqué de presse du 22 mai 2015.....	2
1.2 Communiqué de presse du 24 mai 2015.....	3
1.3 Communiqué de presse du 25 mai 2015.....	4
2. Gouvernance.....	5
2.1 Nouvelle composition du conseil de surveillance	5
2.2 Assemblée générale mixte de BPCE du 22 mai 2015	49
3. Contrôleurs légaux des comptes	60
3.1 Contrôleurs légaux des comptes.....	60
4. Informations complémentaires.....	62
4.1 Documents accessibles au public.....	62
5. Responsable de l'actualisation du document de référence.....	63
5.1 Attestation du responsable	63
6. Table de concordance	64

1. Communiqués de presse et événements postérieurs au 12 mai 2015 (date de dépôt de la première actualisation du document de référence 2014)

1.1 Communiqué de presse du 22 mai 2015

Pierre Valentin élu président du conseil de surveillance du Groupe BPCE

Paris, le 22 mai 2015

L'assemblée générale du Groupe BPCE, qui s'est tenue ce jour, a approuvé le renouvellement de l'ensemble des membres de son conseil de surveillance, au nombre de 19. Ceux-ci ont élu à la présidence du conseil de surveillance du Groupe BPCE Pierre Valentin, par ailleurs président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne de Languedoc Roussillon, et à la vice-présidence, Stève Gentili, par ailleurs président du conseil d'administration de BRED-Banque Populaire. Le directoire du Groupe BPCE, dont le mandat court jusqu'en mai 2017, demeure inchangé.

Le conseil de surveillance du Groupe BPCE comprend 19 administrateurs, élus pour une durée de 6 ans.

Outre le président Pierre Valentin, les 6 autres membres désignés sur proposition de la **Fédération Nationale des Caisses d'Épargne sont :**

- Les présidents de conseil d'orientation et de surveillance des Caisses d'Épargne
 - Catherine Amin-Garde – Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche
 - Astrid Boos – Caisse d'Épargne Alsace
 - Françoise Lemalle – Caisse d'Épargne Côte d'Azur
 - Nicolas Plantrou – Caisse d'Épargne Normandie
- Les présidents de directoire des Caisses d'Épargne
 - Stéphanie Paix – Caisse d'Épargne Rhône-Alpes
 - Didier Patault – Caisse d'Épargne Ile de France

Outre le vice-président Stève Gentili, les 6 autres membres désignés sur proposition de la **Fédération Nationale des Banques Populaires sont :**

- Les présidents de conseil d'administration des Banques Populaires
 - Thierry Cahn - Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne
 - Pierre Desvergnès - CASDEN Banque Populaire
 - Michel Grass - Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté
 - André Joffre - Banque Populaire du Sud
- Les directeurs généraux des Banques Populaires :
 - Catherine Halberstadt - Banque Populaire Massif Central

- Yves Gevin - Banque Populaire Rives de Paris

Les trois administrateurs indépendants nommés sur proposition du comité des nominations, demeurent inchangés. Il s'agit de :

- Maryse Aulagnon, président-directeur général – groupe AFFINE
- Marwan Lahoud, directeur général délégué à la stratégie et à l'international – AIRBUS GROUP
- Marie-Christine Lombard, présidente du directoire – GEODIS

Les deux représentants des salariés, désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau du groupe sont :

- Vincent Gontier, CFDT
- Frédéric Hassaine, CFE-CGC

Sont également désignés, en qualité de censeurs :

- Gonzague de Villèle – directeur général Banque Populaire Val de France
- Pascal Marchetti – directeur général Banque Populaire des Alpes
- Pierre Carli - président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées
- Alain Lacroix - président du directoire de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse

Pour Pierre Valentin : « *Je suis à la fois heureux et fier de prendre la présidence du conseil de surveillance à un moment où le groupe, qui a fortement renforcé ces dernières années ses structures financières, doit encore relever de nouveaux défis réglementaires, commerciaux et technologiques. J'ai une grande confiance dans la capacité des équipes managériales à continuer de valoriser au mieux les atouts coopératifs de nos banques solidement implantées dans les territoires régionaux au service exclusif de nos clients, particuliers, entreprises et collectivités locales* ».

1.2 Communiqué de presse du 24 mai 2015

Le Groupe BPCE cède une participation de 4,66% dans Banca Carige

Paris, le 24 mai 2015

Le Groupe BPCE annonce la conclusion d'un accord avec Malacalza Investimenti portant sur la cession d'une participation minoritaire de 4,66% du capital de Banca Carige pour un montant global de 32,7 millions d'euros.

A l'issue de cette opération, la participation résiduelle du Groupe BPCE au capital de Banca Carige s'établira à 5,10%.

Cette cession s'inscrit dans la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe BPCE visant à réduire ou à céder sa participation dans ses actifs non stratégiques.

Barclays et Natixis ont assisté le Groupe BPCE dans le cadre de l'opération.

1.3 Communiqué de presse du 25 mai 2015

Cession par le Groupe BPCE de 10,7% de Nexity à Crédit Agricole Assurances, via sa filiale Predica et Crédit Mutuel Arkéa et à un véhicule d'investissement contrôlé par des cadres de Nexity.

Paris, le 25 mai 2015

Le Groupe BPCE a cédé 5,5 millions d'actions représentant 10,2% du capital de Nexity à Crédit Agricole Assurances, via sa filiale Predica et Crédit Mutuel Arkéa ainsi que 0,3 million d'actions représentant 0,5% du capital au véhicule d'investissement (NewPort SAS) contrôlé par des cadres de Nexity et dont le Président est Alain Dinin, PDG de Nexity. Cette cession représente un montant global de 206 millions d'euros (sur la base d'un prix de cession par action Nexity de 35,5€, coupon 2014 détaché). La réalisation de cette opération aura lieu le 27 mai 2015.

Par ailleurs, Newport s'est engagé, sous condition de financement, à acquérir auprès de BPCE jusqu'à 802 000 actions supplémentaires représentant au maximum 1,5% du capital de Nexity, au même prix par action. Cette acquisition complémentaire devra intervenir au plus tard le 8 juillet 2015.

Le Groupe BPCE qui disposait de 3 représentants au Conseil d'Administration de Nexity renoncera à deux sièges en cohérence avec la réduction de sa participation au capital.

Cette cession s'inscrit dans la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe BPCE visant à réduire ou à céder sa participation dans ses actifs non stratégiques. A l'issue de la présente opération, la participation résiduelle du Groupe BPCE au capital de Nexity s'établira à 22,7%, et à 21,2% en cas de réalisation de la cession complémentaire susvisée à Newport.

L'engagement de conservation souscrit par le Groupe BPCE dans le cadre du placement du 2 décembre 2014, qui expire le 9 juin 2015, n'a été levé que dans le cadre de la présente opération et ce uniquement pour les titres concernés par celle-ci.

2. Gouvernance

2.1 Nouvelle composition du conseil de surveillance

L'assemblée générale de BPCE du 22 mai 2015 a procédé au renouvellement des membres et des censeurs du conseil de BPCE.

Le conseil de surveillance de BPCE du 22 mai 2015 a procédé à la nomination de son président, de son vice-président ainsi qu'à la désignation des membres de ses comités. Il est précisé que conformément à la Directive CRD IV, le conseil de surveillance a constitué un comité d'audit, un comité des risques, un comité des nominations et un comité des rémunérations.

Conformément aux dispositions relatives à la représentation des salariés, deux membres du conseil représentant les salariés de BPCE et de ses filiales, directes ou indirectes, ayant leur siège social sur le territoire français, désignés par chacune des deux organisations syndicales ayant obtenu le plus de suffrage au premier tour des élections mentionnées aux articles L.2122-1 et L.2221-4 du code du travail en France.

La nouvelle composition du conseil de surveillance est donc la suivante :

Au titre des représentants des actionnaires de catégorie A :

- M. Pierre Valentin, président du COS de la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon, président du conseil de surveillance de BPCE depuis le 22 mai 2015 ;
- Mme Catherine Amin-Garde, président du COS de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche ;
- Mme Astrid Boos, président du COS de la Caisse d'Épargne Alsace ;
- Mme Françoise Lemalle, président du COS de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur ;
- Mme Stéphanie Paix, président du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes ;
- M. Didier Patault, président du directoire de la Caisse d'Épargne Ile de France ;
- M. Nicolas Plantrou, président du COS de la Caisse d'Épargne Normandie.

Au titre des représentants des actionnaires de catégorie B :

- M. Stève Gentili, président de la BRED Banque Populaire, vice-président du conseil de surveillance de BPCE depuis le 22 mai 2015 ;
- M. Thierry Cahn, président de la Banque Populaire d'Alsace Lorraine Champagne ;
- M. Pierre Desvergnès, président de la CASDEN Banque Populaire ;
- M. Yves Gevin, directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris ;
- M. Michel Grass, président de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté ;
- Mme Catherine Halberstadt, directeur général de la Banque Populaire du Massif Central.
- M. André Joffre, président de la Banque Populaire du Sud.

En qualité de membres indépendants :

- Mme Maryse Aulagnon, membre indépendant, président-directeur général du Groupe Affine ;
- M. Marwan Lahoud, membre indépendant, directeur général délégué à la stratégie et à l'international – Airbus Group ;

- Mme Marie-Christine Lombard, membre indépendant, président du directoire de Geodis.

En qualité de représentants des salariés :

- M. Vincent Gontier ;
- M. Frédéric Hassaine ;

En qualité de censeurs :

- M. Dominique Martinie, censeur, président de la Fédération Nationale des Banques Populaires ;
- M. Jean Arondel, censeur, président de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne ;
- M. Pierre Carli, censeur, président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées ;
- M. Alain Lacroix, censeur, président du directoire de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse ;
- M. Pascal Marchetti, censeur, directeur général de la Banque Populaire des Alpes ;
- M. Gonzague de Villèle, censeur, directeur général de la Banque Populaire Val de France.

Nouvelle composition des comités du conseil de surveillance

Comité d'audit du conseil de surveillance

Le comité d'audit est présidé par Marwan Lahoud.

Les autres membres du comité d'audit sont :

- M. Thierry Cahn, président de la Banque Populaire d'Alsace Lorraine Champagne ;
- Mme Catherine Halberstadt, directeur général de la Banque Populaire du Massif Central ;
- Mme Marie-Christine Lombard, membre indépendant, président du directoire de Geodis ;
- Mme Stéphanie Paix, président du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes ;
- M. Nicolas Plantrou, président du COS de la Caisse d'Épargne Normandie.

Comité des risques du conseil de surveillance

Le comité des risques est présidé par Marie-Christine Lombard.

Les autres membres du comité des risques sont :

- M. Michel Grass, président de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté ;
- Mme Catherine Halberstadt, directeur général de la Banque Populaire du Massif Central ;
- M. Marwan Lahoud, membre indépendant, directeur général délégué à la stratégie et à l'international – Airbus Group ;
- Mme Stéphanie Paix, président du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes ;
- M. Nicolas Plantrou, président du COS de la Caisse d'Épargne Normandie.

Comité des nominations du conseil de surveillance

Le comité des nominations est présidé par Maryse Aulagnon.

Les autres membres du comité des nominations sont :

- Mme Catherine Amin-Garde, président du COS de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche ;
- Mme Astrid Boos, président du COS de la Caisse d'Épargne Alsace ;
- M. Pierre Desvergues, président de la CASDEN Banque Populaire ;
- M. Yves Gevin, directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris ;
- M. André Joffre, président de la Banque Populaire du Sud ;
- M. Didier Patault, président du directoire de la Caisse d'Épargne Ile de France.

Comité des rémunérations du conseil de surveillance

Le comité des rémunérations est présidé par Maryse Aulagnon.

Les autres membres du comité des rémunérations sont :

- Mme Catherine Amin-Garde, président du COS de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche ;
- Mme Astrid Boos, président du COS de la Caisse d'Épargne Alsace ;
- M. Pierre Desvergues, président de la CASDEN Banque Populaire ;
- M. Yves Gevin, directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris ;
- M. Vincent Gontier, représentant des salariés ;
- M. André Joffre, président de la Banque Populaire du Sud ;
- M. Didier Patault, président du directoire de la Caisse d'Épargne Ile de France.

Pour le réseau Caisse d'Epargne

Pierre VALENTIN

Né le 06/02/1953

Licencié en droit privé – troisième cycle de l'Institut des Assurances d'Aix-Marseille. Entrepreneur, il débute sa carrière à la Mutuelle d'Assurances du Bâtiment et des Travaux Publics à Lyon en 1978. Dès 1979, il crée la société Valentin Immobilier. Pierre Valentin s'est très rapidement et durablement engagé au sein du réseau Caisse d'Epargne. En 1984, il entre comme conseiller consultatif au sein de la Caisse d'Epargne d'Alès. En 1991, il devient conseiller consultatif de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon. En 2000, il accède à la présidence de la société locale d'épargne « Vallée des Gardons ». Depuis 2000, il est membre du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon, président du comité d'audit entre 2003 et 2006. En 2006, il accède à la présidence du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon, fonction à laquelle il est réélu en 2009.

En 2008, il est désigné vice-président du conseil de surveillance de la Banque Palatine et entre au conseil d'administration de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne. En 2010, Pierre Valentin est nommé président du comité d'audit de la Banque Palatine.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Président du conseil de surveillance de BPCE (depuis le 22 mai 2015)

Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon (CELR),

Président du conseil d'administration : SLE Vallée des Gardons

Administrateur : CE Holding Promotion, FNCE, Natixis *, Association Maison de Santé Protestante d'Alès ** (ex-Clinique Bonnefon),

Gérant : SCI Les Trois Cyprès **, SCI Les Amandiers **

Mandats échus au 28 mai 2015

Membre du comité d'audit et des risques de BPCE

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Membre du conseil de surveillance et du comité d'audit et des risques de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE
Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon (CELR)	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon
Président du conseil d'administration : SLE Vallée des Gardons	Président du conseil d'administration : SLE Vallée des Gardons	Président du conseil d'administration : SLE Vallée des Gardons	Président du conseil d'administration : SLE Vallée des Gardons
	Vice-président du conseil de surveillance : Banque Palatine	Vice-président du conseil de surveillance : Banque Palatine	Vice-président du conseil de surveillance : Banque Palatine
	Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine	Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine	Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine

Administrateur : CE Holding Promotion, Association Maison de Santé Protestante d'Alès ** (ex-Clinique Bonnefon), Pierre et Lise Immobilier **, FNCE, Natixis *	Administrateur : CE Holding Promotion, Association Maison de Santé Protestante d'Alès ** (ex-Clinique Bonnefon), Pierre et Lise Immobilier **, FNCE	Administrateur : CE Holding Promotion, Association Maison de Santé Protestante d'Alès ** (ex-Clinique Bonnefon), Pierre et Lise Immobilier **, FNCE	Administrateur : CE Holding Promotion, Clinique Bonnefon **, Pierre et Lise Immobilier **, FNCE
Gérant : SCI Les Trois Cyprès **, SCI Les Amandiers **	Gérant : SCI Les Trois Cyprès **, SCI Les Amandiers **	Gérant : SCI Les Trois Cyprès **, SCI Les Amandiers **	Gérant : SCI Les Trois Cyprès **, SCI Les Amandiers **

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FBNP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Catherine AMIN-GARDE

Née le 08/03/1955

Titulaire d'une agrégation d'histoire ainsi que d'un second cycle d'études européennes, elle a rejoint le groupe Caisse d'Epargne en 1984.

À ce jour, elle est déléguée du Préfet de la Drôme et président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche.

Mandats en cours au 28 mai 2015**Membre du conseil de surveillance, du comité des nominations et du comité des rémunérations de BPCE** (depuis le 22 mai 2015)**Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche (CELDA)****Président du conseil d'administration** : SLE Drôme Provençale Centre**Président** : Fondation Loire Drôme Ardèche**Administrateur** : FNCE, CE Holding Promotion, Natixis Interépargne

Mandats échus au 28 mai 2015

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Membre du conseil de surveillance et du comité des nominations et des rémunérations de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE
Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche (CELDA)	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche
Président du conseil d'administration : SLE Drôme Provençale Centre	Président : SLE Drôme Provençale Centre	Président : SLE Drôme Provençale Centre	Président : SLE Drôme Provençale Centre
Président : Fondation Loire Drôme Ardèche	Président : Fondation Loire Drôme Ardèche	Président : Fondation Loire Drôme Ardèche	Président : Fondation Loire Drôme Ardèche
Administrateur : FNCE, CE Holding Promotion, Natixis Interépargne	Administrateur : FNCE, CE Holding Promotion, Natixis Interépargne	Administrateur : FNCE, CE Holding Promotion, Association Savoirs pour réussir Drôme, Natixis Interépargne	Administrateur : FNCE, CE Holding Promotion, Association Savoirs pour réussir Drôme

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Astrid BOOS

Née le 14/11/1953

Diplômée de l'expertise comptable depuis 1988 et inscrite au tableau des Commissaires aux Comptes d'Alsace, elle exerce ces professions dans le cadre de la Société Boos Expertise Comptable et audit (BEC), depuis 1991. Elle préside au titre de ses engagements solidaires et bénévoles la Maison de Santé Amreso-Bethel en Alsace depuis 2007 et la Fondation Solidarité des Caisses d'Épargne depuis 2011.

Mandats en cours au 28 mai 2015**Membre du conseil de surveillance, membre du comité des nominations et du comité des rémunérations de BPCE** (depuis le 22 mai 2015)**Président du conseil du COS de la Caisse d'Épargne Alsace****Président du conseil d'administration :** SLE Strasbourg Ouest, Fondation CE solidarité, Amreso-Bethel**,**Président fondation d'entreprise :** Fondation Solidarité Rhénane****Membre du conseil d'administration :** Banque Privée 1818**Administrateur :** Caisse d'Allocation familiales du Bas-Rhin** (collège qualifié), FNCE

Mandats échus au 28 mai 2015

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Président du COS de la Caisse d'Épargne Alsace	Président du COS de la Caisse d'Épargne Alsace	Président du COS de la Caisse d'Épargne Alsace	Président du COS de la Caisse d'Épargne Alsace
Président du conseil d'administration :	Président du conseil d'administration :	Président du conseil d'administration :	Président du conseil d'administration :
Fondation CE solidarité, Amreso-Bethel**,	Fondation CE solidarité, Amreso-Bethel**,	Fondation CE solidarité, Amreso-Bethel**,	Fondation CE solidarité, Amreso-Bethel**,
Gérant : BOOS	Gérant : BOOS	Gérant : BOOS	Gérant : BOOS
Expertise Comptable et Audit (BEC)	Expertise Comptable et Audit (BEC)	Expertise Comptable et Audit (BEC)	Expertise Comptable et Audit (BEC)
Administrateur :	Administrateur :	Administrateur :	Administrateur :
Banque Privée 1818, Caisse d'Allocation familiales du Bas-Rhin** (collège qualifié), Fédération Nationale des Caisses d'Épargne	Banque Privée 1818, Caisse d'Allocation familiales du Bas-Rhin** (collège qualifié), Fédération Nationale des Caisses d'Épargne	Banque Privée 1818, Caisse d'Allocation familiales du Bas-Rhin** (collège qualifié), Fédération Nationale des Caisses d'Épargne	Banque Privée 1818, Fédération Nationale des Caisses d'Épargne

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Épargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Françoise LEMALLENé le 15/01/1965

Diplômée Expert-Comptable en 1991, en étant cette année-là la plus jeune expert-comptable de la région PACA, Françoise LEMALLE s'inscrit en 1993 auprès de la Compagnie des Commissaires aux Comptes. Elle est dirigeante d'un cabinet d'expertise comptable et d'audit de 20 personnes, situé à Mougins. Elle anime régulièrement des formations auprès de commerçants, artisans et professionnels libéraux notamment au sein de centres de gestion.

Elle est en 1999 administratrice fondatrice de la SLE de Cannes, avant d'être élue présidente de cette même SLE en 2009. Elle a d'abord siégé au COS en tant que censeur, puis depuis 2009 en tant que présidente de SLE. A partir de cette date, elle a fait partie du comité d'audit.

Elle est également administratrice depuis 2013 de l'IMF Créasol** et membre du comité d'audit de cette association.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance de BPCE (depuis le 22 mai 2015)**Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur** (depuis le 23 avril 2015)**Président du conseil d'administration** : SLE CECAZ (SLE Ouest des Alpes-Maritimes),**Administrateur** : IMF CREASOL**Représentant de la caisse d'Epargne Côte d'Azur, administrateur** : FNCE

Mandats échus au 28 mai 2015

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Membre du COS de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur	Membre du COS de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur	Membre du COS de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur	Membre du COS de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur
Président du conseil d'administration :	Président du conseil d'administration :	Président du conseil d'administration :	Président du conseil d'administration :
SLE CECAZ (SLE Ouest des Alpes-Maritimes),	SLE CECAZ (SLE Cannes),	SLE CECAZ (SLE Cannes),	SLE CECAZ (SLE Cannes),
Administrateur :	Administrateur :	Administrateur :	Administrateur :
IMF CREASOL	IMF CREASOL	IMF CREASOL	IMF CREASOL

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Stéphanie PAIXNée le 16/03/1965

Diplômée de l'IEP de Paris et titulaire d'un Certificat Administrateur de société délivrée par Sciences Po et l'IFA, Stéphanie Paix réalise depuis 1988 sa carrière au sein du groupe BPCE.

Inspecteur et chef de mission à la Banque Fédérale des Banques Populaires (1988-1994), elle rejoint la Banque Populaire Rives de Paris en tant que directeur régional et par la suite directeur de la Production et de l'Organisation générale (1994-2002). En 2002, elle intègre Natixis Banques Populaires où elle exerce successivement les fonctions de directeur de la gestion des opérations puis de directeur Cash Management et opérations (2002-2005). En 2006 elle devient directeur général de Natixis Factor avant d'occuper les fonctions de directeur général de la Banque Populaire Atlantique (2008 à 2011).

Stéphanie Paix est président du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, depuis fin 2011.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance, membre du comité d'audit et du comité des risques de BPCE (depuis le 22 mai 2015)

Président du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes

Président : Agence Lucie**

Président du conseil de surveillance : Rhône Alpes PME Gestion**

Président du conseil d'administration : Banque du Léman (Suisse)

Administrateur : Natixis*, Siparex Associés**, Crédit Foncier de France

Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, membre du conseil de surveillance : IT-CE

Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, administrateur : Compagnie des Alpes**, Fondation d'entreprise CERA, FNCE, Habitat en Région

Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, trésorière : Fondation Belem

Représentant permanent de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, gérant : SCI dans la ville, SCI Garibaldi Office, SCI Lafayette Bureaux, SCI le Ciel, SCI le Relais

Mandats échus au 28 mai 2015

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Président du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes	Président du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes	Président du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes	Directeur général de Banque Populaire Atlantique
Président du conseil d'administration : Banque du Léman	Président du conseil de surveillance : Rhône Alpes PME Gestion**	Président : Agence Lucie**	Administrateur : Crédit Foncier de France, Natixis Algérie, Natixis Assurances, BPCE Achats
Président de : Agence Lucie**	Administrateur : Natixis*, Siparex Associés**, Crédit Foncier de France	Administrateur : Natixis Algérie, Natixis Assurances, BPCE Achats, FNCE	Représentant de Banque Populaire Atlantique, président : Ouest Croissance, Ludovic de Bresse
Président du conseil de surveillance : Rhône Alpes PME Gestion**		Représentant de Banque Populaire Atlantique, président : Ouest Croissance, Ludovic de Bresse	
		Représentant de	

<p>Administrateur : Natixis*, Siparex Associés**, Crédit Foncier de France</p> <p>Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, membre du conseil de surveillance : IT-CE</p> <p>Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, administrateur : Compagnie des Alpes**, Fondation d'entreprise CERA, FNCE, Habitat en Région</p> <p>Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, trésorière : Fondation Belem</p> <p>Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, administrateur : Fondation Entrepreneurs de la Cité</p>	<p>Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, membre du conseil de surveillance : IT-CE</p> <p>Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, administrateur : Compagnie des Alpes**, Fondation d'entreprise CERA, FNCE, Habitat en Région</p>	<p>Banque Populaire Atlantique, administrateur : C3B Immobilier, i-BP, Portzamparc, Association des BP pour la création d'entreprise</p> <p>Représentant de Banque Populaire Atlantique, membre du conseil de surveillance de : Atlantique Mur Régions, Ouest Croissance Gestion</p> <p>Représentant de Banque Populaire Atlantique, membre de droit : Crédit Maritime Atlantique</p> <p>Représentant de Banque Populaire Atlantique, trésorier : Comité des Banques de pays de la Loire FBF</p> <p>Représentant de Ouest Croissance, administrateur : Banque Populaire Développement</p> <p>Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, membre du conseil de surveillance : GCE Technologies</p> <p>Représentant de la FNCE, président : Association française de la micro-finance</p> <p>Représentant de Caisse d'Épargne Rhône Alpes, administrateur : Fondation d'entreprise CERA, FNCE, Habitat en Région</p>	<p>Représentant de Banque Populaire Atlantique, administrateur : C3B Immobilier, i-BP, Portzamparc, Association des BP pour la création d'entreprise</p> <p>Représentant de Banque Populaire Atlantique, membre du conseil de surveillance : Atlantique Mur Régions, Ouest Croissance Gestion</p> <p>Représentant de Banque Populaire Atlantique, membre de droit : Crédit Maritime Atlantique</p> <p>Représentant de Banque Populaire Atlantique, trésorier : Comité des Banques de pays de la Loire FBF</p> <p>Représentant de Ouest Croissance, administrateur : Banque Populaire Développement</p> <p>Représentant de la FNCE, président : Association française de la micro-finance</p>
---	--	--	--

* Société cotée.
** Société hors groupe.
SLE : Société locale d'épargne.

Didier PATAULT

Né le 22/02/1961

Président du directoire de la Caisse d'Epargne Ile-de-France depuis 2013, Didier Patault est également membre du conseil de surveillance de BPCE. Diplômé de l'école Polytechnique et de l'école Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE), Didier Patault, après un début au sein de la Caisse des dépôts et consignations, réalise sa carrière depuis 1992 au sein du Groupe BPCE.

Après avoir occupé différentes responsabilités financières et commerciales à la Caisse d'Epargne des Pays du Hainaut (1992-1999), il rejoint en 1999 la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne en tant que directeur des Activités financières en charge de la stratégie de développement du groupe sur les marchés de l'économie locale de la CNCE.

Il est nommé en 2000 président du directoire de la Caisse d'Epargne des Pays du Hainaut, puis président du directoire de la Caisse d'Epargne des Pays de la Loire (2004-2008) puis président du directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire (CEBPL 2008-2013).

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance, du comité des nominations et du comité des rémunérations de BPCE (depuis le 22 mai 2015)

Président du directoire de la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF)

Président du conseil de surveillance : Banque BCP (France)

Administrateur : Natixis Coficiné, CE Holding Promotion

Administrateur en qualité de personnalité qualifiée (pour la CEIDF) : Paris Habitat - OPH

Représentant permanent de CEIDF, administrateur : Habitat en Région (Association), Immobilière 3F, FNCE

Représentant permanent de CEIDF, membre du conseil de surveillance : IT-CE

Mandats échus au 28 mai 2015

Administrateur : Natixis * (fin le 19 mai 2015)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE
Président du directoire de la Caisse d'Epargne Ile-de-France (CEIDF)	Président du directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	Président du directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire	Président du directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire
Président du conseil de surveillance : Banque BCP (France)	Président-directeur général : SODERO	Président-directeur général : SODERO	Président-directeur général : SODERO
Membre du conseil de surveillance : GCE Capital	Président du conseil de surveillance : SODERO Gestion, BATIROC Bretagne Pays de Loire	Président du conseil de surveillance : SODERO Gestion, BATIROC Bretagne Pays de Loire	Président du conseil de surveillance : SODERO Gestion, BATIROC Bretagne Pays de Loire
Administrateur : Natixis *, Natixis Coficiné, CE Holding Promotion	Président du conseil d'administration : SODERO Participations, SA des Marchés de l'Ouest	Président du conseil d'administration : SODERO Participations, SA des Marchés de l'Ouest	Président du conseil d'administration : SODERO Participations, SA des Marchés de l'Ouest

<p>Administrateur en qualité de personnalité qualifiée (pour la CEIDF) : Paris Habitat - OPH</p> <p>Représentant permanent de CEIDF, administrateur : Habitat en Région (Association), Immobilière 3F, FNCE</p> <p>Représentant permanent de CEIDF, membre du conseil de surveillance : IT-CE</p>	<p>Membre du conseil de surveillance : GCE Capital</p> <p>Administrateur : Natixis *, Natixis Coficiné, Mancelle Habitation, Compagnie de Financement Foncier – SCF, CE Holding Promotion</p> <p>Représentant permanent de CEBPL, administrateur : Pays de la Loire Développement, SEMITAN, NAPF, FNCE</p> <p>Représentant permanent de CEBPL, membre du conseil de surveillance : IT-CE (ex-GCE Technologies)</p>	<p>Membre du conseil de surveillance : GCE Capital</p> <p>Administrateur : Natixis *, Natixis Coficiné, Mancelle Habitation, Compagnie de Financement Foncier – SCF, CE Holding Promotion</p> <p>Représentant permanent de CEBPL, administrateur : Pays de la Loire Développement, SEMITAN, NAPF, FNCE</p> <p>Représentant permanent de CEBPL, membre du conseil de surveillance : IT-CE (ex-GCE Technologies)</p>	<p>Membre du conseil de surveillance : GCE Capital</p> <p>Administrateur : Natixis *, Natixis Coficiné, Mancelle Habitation, Compagnie de Financement Foncier – SCF, CE Holding Promotion</p> <p>Représentant permanent de CEBPL, administrateur : Pays de la Loire Développement, SEMITAN, NAPF, FNCE</p> <p>Représentant permanent de CEBPL, membre du conseil de surveillance : GCE Technologies, GCE Business Services</p>
--	--	--	--

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Nicolas PLANTROU

Né le 14/12/1949

Diplômé d'une école supérieure de commerce et d'une maîtrise de droit privé, il a exercé depuis de nombreuses années diverses responsabilités, en débutant sa carrière au sein du cabinet d'audit Price Waterhouse puis en devenant chef d'entreprise d'un cabinet d'avocat spécialisé en droit des sociétés (inscrit au barreau de Rouen) mais également d'un cabinet de Commissaires aux comptes. Il a acquis au travers des différents mandats détenus dans des entités locales et nationales une compétence reconnue par l'Institut Français des Administrateurs, dont il est membre.

A ce jour, il est président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie.

Mandats en cours au 28 mai 2015**Membre du conseil de surveillance, du comité d'audit et du comité des risques de BPCE** (depuis le 22 mai 2015)**Président du COS de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie****Président du conseil d'administration** : SLE Rouen Elbeuf Yvetot**Président Fondation d'entreprise** : Fondation BELEM**Vice-président du conseil de surveillance** : CHU Charles Nicolle****Administrateur** : Banque privée 1818, Crédit Foncier de France, FNCE, Fil Seine**Gérant** : Cabinet Plantrou De la Brunière et associés SELARL**

Mandats échus au 28 mai 2015**Administrateur** : COFACE**Gérant** : SCPP Sarl**, CMA Audit Sarl**

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Président du COS de Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie	Président du COS de Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie	Président du COS de Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie	Président du COS de Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie
Président du conseil d'administration : SLE Rouen Elbeuf Yvetot	Président du conseil d'administration : SLE Rouen Elbeuf Yvetot	Président du conseil d'administration : SLE Rouen Elbeuf Yvetot	Vice-président du conseil d'administration : SLE Rouen Elbeuf Yvetot
Président Fondation d'entreprise : Fondation Belem	Président Fondation d'entreprise : Fondation Belem	Président Fondation d'entreprise : Fondation Belem	Vice-président du conseil de surveillance : CHU Charles Nicolle**
Vice-président du conseil de surveillance : CHU Charles Nicolle**	Vice-président du conseil de surveillance : CHU Charles Nicolle**	Vice-président du conseil de surveillance : CHU Charles Nicolle**	Administrateur : COFACE, Banque Privée 1818
Administrateur : FNCE, COFACE, Banque Privée 1818, Fil Seine	Administrateur : FNCE, COFACE, Banque Privée 1818, Fil Seine, Sodifroid**	Administrateur : FNCE, COFACE, Banque Privée 1818, Fondation des petits logements**	Gérant : Cabinet Plantrou de la Brunières et associés SELARL**, SCPP Sarl**, CMA Audit Sarl**

Gérant : Cabinet Plantrou de la Brunières et associés SELARL**, SCPP Sarl**, CMA Audit Sarl**	Gérant : Cabinet Plantrou de la Brunières et associés SELARL**, SCPP Sarl**, CMA Audit Sarl**	Gérant : Cabinet Plantrou de la Brunières et associés SELARL**, SCPP Sarl**, CMA Audit Sarl**
---	---	---

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Pour le réseau Banque Populaire

Stève GENTILI

Né le 05/06/1949

Président de la BRED Banque Populaire depuis 1998, il a été dirigeant jusqu'en 2004 d'une importante société agroalimentaire.

Il est également président de l'Agence des Banques Populaires pour la Coopération et le Développement (ABPCD) et président de l'organisation économique du sommet des chefs d'états francophones.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Vice-Président du conseil de surveillance de BPCE (depuis le 22 mai 2015)

Président du conseil d'administration de la BRED Banque Populaire

Président du conseil d'administration : Banque Internationale de Commerce – BRED, BRED Gestion, COFIBRED, SPIG, Natixis Institutions Jour, NRJ Invest **

Administrateur : Natixis Algérie, Natixis Pramex International Milan, BCI Mer Rouge, Bercy Gestion Finances + **, BRED Cofilease, Thales **, Prépar IARD, Promepar Gestion, BICEC, BCI-Banque Commerciale Internationale, Veolia **

Membre du conseil de surveillance : Prépar-Vie

Mandats échus au 28 mai 2015

Président du conseil de surveillance de BPCE (fin le 22 mai 2015)

Administrateur : Natixis * (fin le 18 février 2014)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Vice-président du conseil de surveillance de BPCE	Vice-président du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE
Président du conseil d'administration de la BRED Banque Populaire	Président du conseil d'administration de la BRED Banque Populaire	Président du conseil d'administration de la BRED Banque Populaire	Président du conseil d'administration de la BRED Banque Populaire
Président du conseil d'administration : Banque Internationale de Commerce – BRED, BRED Gestion, COFIBRED, SPIG, Natixis Institutions Jour, NRJ Invest **	Président du conseil d'administration : Banque Internationale de Commerce – BRED, BRED Gestion, COFIBRED, SPIG, Natixis Institutions Jour, NRJ Invest **	Président du conseil d'administration : SPIG, Natixis Institutions Jour, Banque Internationale de Commerce-BRED, BRED Gestion, Cofibred, NRJ Invest **	Président du conseil d'administration : Natixis Pramex International, SPIG, Natixis Institutions Jour, BRED Gestion, Cofibred
Administrateur : Natixis *, Natixis Algérie, Natixis Pramex International Milan, BCI Mer Rouge, Bercy Gestion Finances + **, BRED Cofilease, Thales **, Prépar IARD, Promepar Gestion, BICEC, BCI-Banque Commerciale	Administrateur : Natixis *, Natixis Algérie, Natixis Pramex International Milan, BCI Mer Rouge, Bercy Gestion Finances + **, BRED Cofilease, Thales **, Prépar IARD, Promepar Gestion, BICEC, BCI-Banque Commerciale	Administrateur : Natixis *, Natixis Algérie, Natixis Pramex International Milan, BCI Mer Rouge, Thales **, Bercy Gestion Finances + **, Promepar Gestion, BRED Cofilease, Prépar IARD	Administrateur : Banque Internationale de Commerce - BRED Natixis *, Natixis Algérie, Natixis Pramex International Milan, Thales **, Bercy Gestion Finances + **, Promepar Gestion, BRED Cofilease,

Internationale, Veolia ** Membre du conseil de surveillance : Prépar-Vie	Internationale, Veolia **, Banca Carige Membre du conseil de surveillance : Prépar-Vie	Membre du conseil de surveillance : Prépar-Vie Représentant permanent de la BRED Banque Populaire, administrateur : BICEC, BCI-Banque Commerciale Internationale	Prépar IARD Membre du conseil de surveillance : Prépar-Vie Représentant permanent de la BRED Banque Populaire, administrateur : BICEC, BCI-Banque Commerciale Internationale
---	--	--	---

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Thierry CAHNNé le 25/09/1956

Depuis 2008, il a été successivement administrateur de la Banque Fédérale des Banques Populaires, organe central du groupe Banque Populaire, de Banques Populaires Participations de juillet 2009 à août 2010, puis membre du conseil de surveillance de BPCE. Il est avocat à la cour d'appel de Colmar et président d'honneur de la confédération nationale des avocats et ancien bâtonnier. Il est également membre du conseil d'administration de Natixis depuis janvier 2013 et, depuis 2003, président du conseil d'administration de la Banque Populaire d'Alsace, devenue Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne le 27 novembre 2014.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance et du comité d'audit de BPCE (depuis le 22 mai 2015)**Président du conseil d'administration de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne** (27 novembre 2014)**Membre du conseil d'administration** : Natixis ***Mandats échus au 28 mai 2015**

Président du conseil d'administration de la Banque Populaire d'Alsace (fin le 18 novembre 2014)**Mandats au 31 décembre des exercices précédents**

2013	2012	2011	2010
Membre du conseil de surveillance et du comité d'audit et des risques de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE
Président du conseil d'administration de la Banque Populaire d'Alsace	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire d'Alsace	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire d'Alsace	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire d'Alsace
Membre du conseil d'administration : Natixis *	Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine	Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine	Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Pierre DESVERGNESNé le 23/11/1950

Après des études supérieures littéraires, il est nommé attaché au lycée de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) en 1975. Conseiller d'administration scolaire et universitaire en 1982, il est nommé agent comptable au Lycée Henry-Moissan de Meaux. Chargé de mission auprès de Michel Gelly dès 1990, puis vice-président auprès de Christian Hébrard, il a été président puis président-directeur général de la CASDEN Banque Populaire depuis 2002.

Il est vice-président de L'ESPER et a été successivement administrateur de la Banque Fédérale des Banques Populaires, organe central du groupe Banque Populaire de 2004 à 2009 et de Banques Populaires Participations du 31 juillet 2009 au 5 août 2010.

À ce jour, il est président-directeur général de la CASDEN Banque Populaire.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance, du comité des nominations et du comité des rémunérations de BPCE (depuis le 22 mai 2015)

Président du Conseil d'administration de la CASDEN Banque Populaire (depuis le 27 mai 2015)

Président du conseil d'administration : Parnasse Finance

Administrateur : Crédit Foncier, Banque Monétaire Financière, Parnasse MAIF SA, Union Mutualiste Retraite (UMR) **, Arts et Vie Association **

Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, président : SAS Finance

Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, administrateur : Parnasse Services

Gérant : Inter Promo

Mandats échus au 28 mai 2015

Président-directeur général de la CASDEN Banque Populaire (fin le 27 mai 2015)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Membre du conseil de surveillance et du comité des nominations et des rémunérations de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE
Président-directeur général de la CASDEN Banque Populaire	Président-directeur général de la CASDEN Banque Populaire	Président-directeur général de la CASDEN Banque Populaire	Président-directeur général de la CASDEN Banque Populaire
Président du conseil d'administration : Parnasse Finance	Président du conseil d'administration : Parnasse Finance	Président du conseil d'administration : Parnasse Finance	Président du conseil d'administration : Parnasse Finance
Administrateur : Crédit Foncier, Banque Monétaire Financière, Parnasse MAIF SA, Union Mutualiste Retraite (UMR) **	Administrateur : Crédit Foncier, Banque Monétaire Financière, Parnasse MAIF SA, Union Mutualiste Retraite (UMR) **	Administrateur : Crédit Foncier, Banque Monétaire Financière, Parnasse MAIF SA, Union Mutualiste Retraite (UMR) **	Administrateur : Crédit Foncier, Banque Monétaire Financière, Parnasse MAIF SA, Union Mutualiste Retraite (UMR) **

<p>Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, président : SAS Finance</p> <p>Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, administrateur : Parnasse Services</p> <p>Gérant : Inter Promo</p>	<p>Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, président : SAS Finance, SAS Parnasse Espace 1, SAS Parnasse Espace 2</p> <p>Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, administrateur : Parnasse Services</p> <p>Gérant : Inter Promo</p>	<p>Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, président : SAS Finance, SAS Parnasse Espace 1, SAS Parnasse Espace 2</p> <p>Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, administrateur : Parnasse Services</p> <p>Gérant : Inter Promo</p>	<p>Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, président : SAS Finance, SAS Parnasse Espace 1, SAS Parnasse Espace 2</p> <p>Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, administrateur : Parnasse Services</p> <p>Représentant permanent de la CASDEN Banque Populaire, membre du conseil de surveillance : SCPI Fructi Pierre</p> <p>Gérant : Inter Promo</p>
---	---	---	--

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Yves GEVINNé le 02/09/1958

Ingénieur diplômé de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon en 1981, MBA de l'EM Lyon (CESMA) en 1982, Yves Gevin rejoint le groupe Banque Populaire en 1987. Yves Gevin intègre la Banque Populaire Franche Comté, Maçonnais et Ain pour y exercer la responsabilité de directeur organisation et informatique et à partir de 1995 de directeur général adjoint. En 1998 Yves Gevin devient directeur général de la Banque Populaire Anjou Vendée. En 2002 il dirige la fusion entre la Banque Populaire Anjou Vendée et Banque Populaire Bretagne Atlantique pour former la Banque Populaire Atlantique. En 2008, il devient Président du directoire du groupe Foncia. Depuis 2012, il est directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance, du comité des nominations et du comité des rémunérations de BPCE (depuis le 22 mai 2015)**Directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris****Président-directeur général** : Sud Participations**Président du conseil d'administration - administrateur** : TURBO SA**Membre du conseil de surveillance** : Naxicap Partners**Administrateur** : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC)**Représentant permanent de la Banque Populaire Rives de Paris, président** : Sociétariat Banque Populaire Rives de Paris**Représentant permanent de la Banque Populaire Rives de Paris, administrateur** : i-BP, BP Développement

Mandats échus au 28 mai 2015

Censeur au conseil de surveillance de BPCE (fin le 22 mai 2015)**Administrateur** : Natixis Private Equity (fin juin 2014)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Censeur au conseil de surveillance de BPCE	Censeur au conseil de surveillance de BPCE	Président du directoire : Foncia Groupe	Président du directoire : Foncia Groupe
Directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris	Directeur général de la Banque Populaire Rives de Paris	Président : Foncia Holding, Cabinet Docher	Président : Foncia Holding, Cabinet Docher
Président-directeur général : Sud Participations	Président-directeur général : Sud Participations	Président du conseil d'administration : Foncia Switzerland (fin 30/01/2012)	Président du conseil d'administration : Foncia Switzerland
Président : Sociétariat Banque Populaire Rives de Paris	Président : Sociétariat Banque Populaire Rives de Paris	Administrateur : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC)	Administrateur : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC), Natixis Bleichroeder
Membre du conseil de surveillance : Naxicap Partners	Administrateur : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC), Natixis Private Equity, Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP)		Représentant permanent de Foncia Groupe, administrateur : Natixis Assurances

**Représentant
permanent de la
Banque Populaire
Rives de Paris,
administrateur :
i-BP**

**Représentant
permanent de la
Banque Populaire
Rives de Paris,
administrateur :
i- BP**

* *Société cotée.*

** *Société hors groupe.*

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Michel GRASS
Né le 12/11/1957

Titulaire d'une maîtrise de Sciences de Gestion de l'Université de PARIS 1, Michel Grass débute sa carrière de directeur d'Etablissement dans le secteur de la santé en 1983, à Sens. De 1987 à 2010, il constitue et dirige un petit groupe régional de cliniques privées. En 2000, il devient administrateur de la Banque Populaire de Bourgogne et à partir de 2009 il exerce des fonctions de juge consulaire.

Michel Grass est président du conseil d'administration de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté depuis 2010.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance et du comité des risques de BPCE (depuis le 22 mai 2015)

Président du conseil d'administration de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté

Vice-président : Fédération nationale des Banques Populaires

Administrateur : Natixis*, Natixis Global Asset Management, Banque Palatine, SA HLM Brennus Habitat**

Maire adjoint de la ville de Sens (depuis le 31/03/2014)

Vice-président de la Communauté de Communes du Sénonais (depuis le 17/04/2014)

Membre associé : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne

Mandats échus au 28 mai 2015

Juge du Tribunal de commerce de Sens (fin le 31/12/2014)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Président du conseil d'administration de la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté	Président du conseil d'administration : Banque Populaire Bourgogne Franche Comté	Président du conseil d'administration : Banque Populaire Bourgogne Franche Comté	Président du conseil d'administration : Banque Populaire Bourgogne Franche Comté (depuis 2010)
Vice-président : Fédération nationale des Banques Populaires	Vice-président : Fédération nationale des Banques Populaires	Président : Fédération Hospitalisation Privée Bourgogne Franche Comté, Commission Economique	Président directeur général : SAS
Membre du conseil de surveillance de : Banque Palatine	Administrateur : NGAM	Administrateur : Fédération Hospitalisation Privée, SA CAHPP	Président : Fédération Hospitalisation Privée Bourgogne Franche Comté, Commission Economique
Administrateur : Natixis*, NGAM	Gérant : SARL 2G Conseil	Administrateur : Fédération Hospitalisation Privée, SA CAHPP	Président : Fédération Hospitalisation Privée Bourgogne Franche Comté, Commission Economique
Juge du Tribunal de commerce de Sens	Juge du Tribunal de commerce de Sens	Gérant : SARL 2G	Président : Fédération Hospitalisation Privée Bourgogne Franche Comté, Commission Economique
Membre associé : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne	Membre associé : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne	Juge du Tribunal de commerce de Sens	Directeur général : SAS Avenir Santé, SAS Clinique Paul Picquet
	Secrétaire : la Conférence des Présidents de Banque Populaires	Secrétaire : la Conférence des Présidents de Banque Populaires (depuis 2011)	

Administrateur :
Fédération
hospitalisation Privée,
SA CAHPP
Gérant : SARL 2G
Juge du Tribunal de
commerce de Sens

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Catherine HALBERSTADT

Née le 09/10/1958

Diplômée d'un DECS et d'un DESCAP de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand, Catherine Halberstadt intègre en 1982 la Banque Populaire du Massif Central, pour y exercer successivement les responsabilités de directeur des Ressources humaines, directeur financier, puis directeur de l'Exploitation et, à partir de 2000, de directeur général adjoint. En 2008, Catherine Halberstadt devient directeur général de Natixis Factor.

Depuis le 1er septembre 2010, Catherine Halberstadt exerce les fonctions de directeur général de la Banque Populaire du Massif Central.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance, du comité d'audit et du comité des risques de BPCE (depuis le 22 mai 2015)

Directeur général de la Banque Populaire du Massif Central

Administrateur : Natixis*, Crédit Foncier, BPI France Financement ** (ex - OSEO)

Membre du comité d'audit : Natixis*

Président du comité d'audit : BPI France Financement** (ex - OSEO)

Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, président : SAS Sociétariat BPMC

Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, administrateur : i-BP, Association des Banques Populaires pour la Création d'Entreprise

Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, membre : Comité des Banques d'Auvergne

Mandats échus au 28 mai 2015

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Membre du conseil de surveillance et du comité d'audit et des risques de BPCE	Membre du conseil de surveillance de BPCE	Directeur général de Banque Populaire du Massif Central	Directeur général de Banque Populaire du Massif Central
	(depuis le 4 avril 2012)		
Directeur général de la Banque Populaire du Massif Central	Directeur général de la Banque Populaire du Massif Central	Administrateur :	Directeur général :
Administrateur :	Administrateur :	Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, OSEO **	Natixis Factor
Natixis *, Crédit Foncier, BPI France Financement ** (ex-OSEO)	Natixis *, Crédit Foncier, Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC), OSEO **	Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, président : SAS Sociétariat BPMC	Membre du conseil de surveillance :
Membre du comité d'audit : Natixis *	Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, président : SAS Sociétariat BPMC	Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, administrateur : i-BP, Association des Banques Populaires pour la Création d'Entreprise	Foncia Groupe
Président du comité d'audit : BPI France Financement ** (ex-OSEO)			Administrateur :
Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, président : SAS Sociétariat BPMC			OSEO **
			Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, président : SAS Sociétariat BPMC
			Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, administrateur : i-BP, BICEC, Association des Banques Populaires pour la Création d'Entreprise

Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, administrateur : i-BP, Association des Banques Populaires pour la Création d'Entreprise

Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, membre : Comité des Banques d'Auvergne

Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, administrateur : i-BP, Association des Banques Populaires pour la Création d'Entreprise

Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, membre : Comité des Banques d'Auvergne

Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, membre : Comité des Banques d'Auvergne

Représentant permanent de la Banque Populaire du Massif Central, membre : Comité des Banques d'Auvergne

* *Société cotée.*

** *Société hors groupe.*

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FBNP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

André JOFFRENé le 31/12/1953

Après un bac Mathématiques et Technique, il a obtenu un diplôme d'études approfondies en génie mécanique et énergétique puis un diplôme d'état ingénieur des Arts et Métiers. André Joffre a créé Tecsol il y a 25 ans, un des premiers bureaux d'études français consacré à l'énergie solaire dont il est actuellement président-directeur général. Il est également président du pôle de compétitivité DERBI (développement des énergies renouvelables) et président de Qualit'Enr (qualification des professionnels des énergies renouvelables).

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance, du comité des nominations et du comité des rémunérations de BPCE (depuis le 22 mai 2015)**Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Sud****Président :** Fondation Groupe**Vice-président :** Banque Dupuy de Parseval, Banque Marze**Administrateur :** Banque Privée 1818, Natixis Factor, FNBP**Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, président :** SAS Sociétariat**Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, administrateur :** Caisse Régionale du Crédit Maritime La Méditerranée

Mandats échus au 28 mai 2015

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Sud	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Sud	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Sud	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Sud
Président : Fondation Groupe	Président : Fondation Groupe	Président : Fondation Groupe	Président : Fondation Groupe
Vice-président : Banque Dupuy de Parseval, Banque Marze	Vice-président : Banque Dupuy de Parseval, Banque Marze	Vice-président : Banque Dupuy de Parseval, Banque Marze	Vice-président : Banque Dupuy de Parseval, Banque Marze
Administrateur : Banque Privée 1818, Natixis Factor, FNBP	Administrateur : Banque Privée 1818, Natixis Factor, FNBP	Administrateur : Banque Privée 1818, Natixis Factor, FNBP	Administrateur : Banque Privée 1818, Natixis Factor, FNBP
Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, président : SAS Sociétariat	Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, président : SAS Sociétariat	Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, président : SAS Sociétariat	Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, président : SAS Sociétariat
Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, administrateur : Caisse Régionale du Crédit Maritime La Méditerranée	Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, administrateur : Caisse Régionale du Crédit Maritime La Méditerranée	Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, administrateur : Caisse Régionale du Crédit Maritime La Méditerranée	Représentant permanent de la Banque Populaire du Sud, administrateur : Caisse Régionale du Crédit Maritime La Méditerranée

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Épargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Membres indépendants

Maryse AULAGNON

Née le 19/04/1949

Ancienne élève de l'ENA, diplômée de Sciences-Po et titulaire d'un DESS de sciences économiques et après différents postes à l'ambassade de France aux États-Unis et au cabinet des ministères du budget et de l'industrie, elle a notamment été directeur des Affaires internationales du groupe CGE (aujourd'hui Alcatel) et directeur général d'Euris. Elle est président-directeur général d'Affine depuis 1990, groupe dont elle est fondatrice. Elle est également maître des requêtes honoraire au Conseil d'état, membre du conseil d'administration d'Air France-KLM et membre du conseil d'administration de Veolia Environnement.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance et présidente du comité des nominations et du comité des rémunérations de BPCE - Membre indépendant (depuis le 22 mai 2015)

Président-directeur général d'Affine R.E. */**

Président du directoire : MAB-Finances **

Président du conseil d'administration : Gesfimm SA **,

Administrateur : Air France KLM */**, Veolia Environnement */**, Holdaffine **

Membre du comité de direction : Urbismart **

Représentant permanent d'Affine, président : Banimm */**, Capucine Investissements **, Les 7 collines **, Promaffine **

Représentant permanent d'Affine, gérant : Nevers Colbert **, ATIT **, Les Jardins des Quais **, Affine Sud ** (ex-Bretigny),

Représentant permanent de Promaffine, gérant : Lucé Parc-Leclerc **, Nanterre Terrasses 12 **, Paris 29 Copernic **

Représentant permanent d'ATIT, liquidateur : 2/4 Haussmann **

Représentant permanent d'ATIT, gérant : Parvis Lille **

Représentant permanent de MAB-Finances, membre du comité de direction : Target Real Estate **, Saint-Étienne Molina **

Mandats échus au 28 mai 2015

Représentant permanent de MAB-Finances, membre du comité de direction : Concerto Développement ** (fin le 19 décembre 2014)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Membre du conseil de surveillance et membre du comité des nominations et des rémunérations de BPCE - Membre indépendant	Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant	Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant	Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant
Président-directeur général d'Affine R.E. */**	Président-directeur général de Affine R.E. */**	Président-directeur général de Affine */**	Président-directeur général de Affine */**
Président du directoire : MAB-Finances **	Président : MAB-Finances **	Président : MAB-Finances **	Président : Promaffine **, MAB-Finances **
Président du conseil d'administration : Gesfimm SA **,	Administrateur : Air France KLM */**, Veolia Environnement */**, Affiparis */**, Holdaffine **	Administrateur : Air France KLM */**, Veolia Environnement */**, Affiparis */**, Holdaffine **	Administrateur : Air France KLM **, Affiparis */**, Holdaffine **
			Membre du comité de direction : Concerto Développement **

<p>Administrateur : Air France KLM */**, Veolia</p> <p>Environnement */**, Holdaffine **</p> <p>Représentant permanent d’Affine, président : Banimmo */**, Capucine</p> <p>Investissements **, Les 7 collines **, Promaffine **</p> <p>Représentant permanent d’Affine, gérant : Nevers Colbert **, ATIT **, Les Jardins des Quais **, Affine Sud ** (ex-Bretigny),</p> <p>Représentant permanent de Promaffine, gérant : Lucé Parc-Leclerc **, Nanterre Terrasses 12 **, Paris 29 Copernic **</p> <p>Représentant permanent d’ATIT, liquidateur : 2/4 Haussmann **</p> <p>Représentant permanent d’ATIT, gérant : Parvis Lille **</p> <p>Représentant permanent de MAB-Finances, membre du comité de direction : Concerto Développement **</p>	<p>Représentant permanent d’Affine, président : Banimmo **, Gesfimmo SAS **, Capucine</p> <p>Investissements **, Les 7 collines **, Promaffine **</p> <p>Représentant permanent d’Affine, gérant : Nevers Colbert **, ATIT **, Bretigny **, Les Jardins des Quais **</p> <p>Représentant permanent de Promaffine, gérant : Lucé Parc-Leclerc **, Nanterre Terrasses 12 **, Paris 29 Copernic **</p> <p>Représentant permanent d’ATIT, liquidateur : 2/4 Haussmann **</p> <p>Représentant permanent d’ATIT, gérant : Parvis Lille **</p> <p>Représentant permanent de MAB-Finances, membre du comité de direction : Concerto Développement **</p>	<p>Représentant permanent d’Affine, président : Banimmo **, Gesfimmo SAS **, Capucine</p> <p>Investissements **, Les 7 collines **, Promaffine **</p> <p>Représentant permanent d’Affine, gérant : Nevers Colbert **, ATIT **, Bretigny **, Les Jardins des Quais **</p> <p>Représentant permanent de Promaffine, gérant : Bourgtheroulde de l’Église **, Lucé Parc-Leclerc **, Nanterre Terrasses 12 **, Paris 29 Copernic **</p> <p>Représentant permanent d’ATIT, liquidateur : 2/4 Haussmann **</p> <p>Représentant permanent d’ATIT, gérant : Parvis Lille **</p> <p>Représentant permanent de MAB-Finances, membre du comité de direction : Concerto Développement **</p>	<p>Gérant : ATIT **, Transaffine **, Affinvestor **</p> <p>Représentant permanent d’Affine, président : Banimmo **, Affine Développement **, Capucine</p> <p>Investissements **, Les 7 collines **, SIPEC **</p> <p>Représentant permanent d’Affine, gérant : Capucines III **, Capucines IV **, Capucines V **, Capucines VI **, Nevers Colbert **</p> <p>Représentant permanent d’Affine, liquidateur : Lumière **</p> <p>Représentant permanent de Promaffine, gérant : Bourgtheroulde de l’Église **, Lucé Parc-Leclerc **, Nanterre Terrasses 12 **, Paris 29 Copernic **</p> <p>Représentant permanent de MAB-Finances, administrateur : Cour des Capucines **</p> <p>Représentant permanent d’ATIT, liquidateur : 2/4 Haussmann **</p>
--	--	---	--

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d’épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d’Epargne.

FBNP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Marwan LAHOUD

Né le 06/03/1966

Ancien élève de l'École Polytechnique et diplômé de l'École Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace, il a assumé les fonctions de président-directeur général de MBDA et a travaillé pour Aérospatiale dans le cadre de sa fusion avec Matra et sur la création d'EADS. Au sein d'EADS, rebaptisé Airbus Group en 2014, il a occupé les fonctions de senior vice-président responsable des fusions-acquisitions.

Depuis juin 2007, il est directeur général délégué à la stratégie et au marketing et membre du comité exécutif d'Airbus Group.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance, président du comité d'audit et membre du comité des risques de BPCE - Membre indépendant (depuis le 22 mai 2015)

Membre du comité exécutif d'Airbus Group*/ (ex-EADS */**)**

Président d'Airbus Group SAS */ (ex-EADS France */**)**

Président : GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales), CIDEF,

Président du conseil d'administration : IHES (fondation de l'Institut des Hautes Études Scientifiques)

Membre du conseil d'administration : l'École Polytechnique **

Administrateur : Eurotradia **

Mandats échus au 28 mai 2015

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant	Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant	Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant	Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant
Président du comité d'audit et des risques de BPCE	Membre du comité exécutif : EADS */** - directeur de la Stratégie et du Marketing	Membre du comité exécutif : EADS */** - directeur de la Stratégie et du Marketing	Membre du comité exécutif : EADS */** - directeur de la Stratégie et du Marketing
Membre du comité exécutif : EADS */**	Administrateur : Technip */**(membre indépendant), Eurotradia **	Administrateur : Technip */** (membre indépendant), Eurotradia **	Administrateur : Technip */** (membre indépendant), Eurotradia **
Président : EADS France */**			
Administrateur : Eurotradia **			

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FBNP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Marie-Christine LOMBARD

Née le 06/12/1958

Diplômée de l'Essec, Marie-Christine Lombard a occupé différents postes dans le secteur bancaire, notamment chez Chemical Bank et Paribas, successivement basée à New-York, Paris et Lyon.

Marie-Christine Lombard a rejoint le secteur du transport express en 1993 comme directeur financier de la société française Jet Services. En 1997, elle en est devenue directeur général jusqu'au rachat de l'entreprise par TNT en 1999. Nommée alors président de TNT Express France, elle a fait de cette filiale l'une des plus dynamiques du groupe TNT. En 2004, elle a été nommée président-directeur général de l'ensemble de la division Express de TNT. Quand TNT Express est devenue une société cotée indépendante en mai 2011, Marie-Christine Lombard en a été nommée Chief Executive Officer (PDG).

Le 24 octobre 2012 elle rejoint le groupe Geodis, où elle occupe les fonctions de directeur général avant d'être nommée le 17 décembre 2013 au poste de présidente du directoire. Elle est également président de Lyon Ville de l'Entrepreneuriat, un réseau d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprise pour le Grand Lyon.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance, président du comité des risques et membre du comité d'audit de BPCE - Membre indépendant (depuis le 22 mai 2015)

Président du directoire : Geodis SA **

Membre du conseil d'administration : VINCI **

Membre du comité des nominations et de la gouvernance : VINCI **

Administrateur et membre du comité directeur : TLF **

Mandats échus au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance : Groupe Keolis SAS ** (fin le 26 février 2014)

Membre du comité exécutif : Fondation EMLYON Entrepreneurs pour le Monde ** (fin le 1^{er} septembre 2014)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Membre du conseil de surveillance et du comité d'audit et des risques de BPCE - Membre indépendant Président du directoire : Geodis SA **	Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant Directeur général : Geodis SA **	Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant Chief Executive Officer (PDG) : TNT Express N.V. */**	Membre du conseil de surveillance de BPCE - Membre indépendant Chief Executive Officer (PDG) : division TNT Express **
Membre du conseil de surveillance : Groupe Keolis SAS **	Membre du conseil de surveillance : Groupe Keolis SAS **	Membre du directoire : TNT Group Amsterdam */**	Membre du directoire : TNT Group Amsterdam */**
Membre du comité exécutif : Fondation EMLYON Entrepreneurs pour le Monde **			Membre du conseil de surveillance : Metro AG */**
Administrateur et membre du comité directeur : TLF **			

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Membres représentant des salariés

Vincent GONTIER

Né le 29/07/1954

Diplômé d'HEC après un passage dans un cabinet de cessions-acquisitions, V. Gontier travaille pendant huit ans dans le groupe EDF-GDF** dans les services financiers et de modélisation économique. Par la suite, intègre le groupe Crédit Agricole** d'abord comme responsable adjoint des tables de négociations en charge des instruments de taux (tables obligataires, SVT, MATIF, options MATIF) puis comme directeur général de la société de bourse Bertrand Michel SA**. Il rejoint en 1991 le Crédit National** et exerce successivement différents postes soit dans l'asset management (directeur général d'Alfigestion, secrétaire général de la filiale gestion pour compte de tiers, directeur général d'Interépargne) soit dans les activités de marchés (directeur des activités de marché par intérim, responsable des dérivés actions). Il travaille actuellement dans une équipe de conseil aux activités de marché.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance et du comité des rémunérations - Représentant des salariés (depuis le 22 mai 2015)

Mandats échus au 28 mai 2015

Membre honoraire du conseil d'administration : Mutuelle Natixis (fin en mai 2015)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Néant	Néant	Néant	Néant

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Frédéric HASSAINE

Né le 22 mai 1966

Diplômé de la Toulouse Business School, d'un DESS de droit fiscal et du DESCF, il débute sa carrière chez Arthur Andersen** où il officie comme auditeur puis au sein de la société d'avocats en qualité de fiscaliste. Devenu directeur de missions, il intègre alors BNP Paribas** en 1998 où il développe l'ingénierie corporate. Il rejoint ensuite la Société Générale** en 2001 puis en 2004 IXIS CIB devenue par la suite Natixis pour créer et développer l'ingénierie financière et comptable, à destination des grands comptes.

Mandats en cours au 28 mai 2015

Membre du conseil de surveillance - Membre représentant des salariés (depuis le 22 mai 2015)

Mandats échus au 28 mai 2015

N/A

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
N/A	N/A	N/A	N/A

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FBNP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Censeurs

Jean ARONDEL

Né le 12/04/1950

Mandats en cours au 28 mai 2015

Censeur au conseil de surveillance de BPCE (depuis le 5 mai 2015)

Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire-Centre

Président du conseil d'administration : SLE Pays chartrain et Drouais

Président : FNCE (depuis le 16 avril 2015), Fondation Caisse d'Epargne Loire-Centre

Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Loire-Centre, administrateur :

Natixis Lease, COFACE SA

Mandats échus au 28 mai 2015

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire-Centre	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire-Centre	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire-Centre	Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Loire-Centre
Président du conseil d'administration :	Président du conseil d'administration :	Président du conseil d'administration :	Président du conseil d'administration :
SLE Pays chartrain et Drouais	SLE Pays chartrain et Drouais	SLE Pays chartrain et Drouais	SLE Pays chartrain et Drouais
Président :	Président :	Président :	Président :
Fondation Caisse d'Epargne Loire-Centre	Fondation Caisse d'Epargne Loire-Centre	Fondation Caisse d'Epargne Loire-Centre	Fondation Caisse d'Epargne Loire-Centre
Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Loire-Centre, administrateur :	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Loire-Centre, administrateur :	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Loire-Centre, administrateur :	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Loire-Centre, administrateur :
Natixis Lease, COFACE SA, FNCE	Natixis Lease, COFACE SA, FNCE	Natixis Lease, COFACE, FNCE	Natixis Lease, COFACE, FNCE

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Pierre CARLI
Né le 21/08/1955

Mandats en cours au 28 mai 2015

Censeur au conseil de surveillance de BPCE

Président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées (CEMP)

Président du conseil de surveillance : Capitole Finance-Tofinso, Midi 2I, Sotel **,

Président du conseil d'administration : Midi Foncière, IDEI Association **, Midi Épargne, Ecureuil Immo, Fondation d'Entreprise Espace Ecureuil

Président : SOREPAR SAS

Vice-président du conseil d'administration : IRDI **

Vice-président du conseil de surveillance : PROMOLOGIS **

Vice-Président : Comité Régional Fédération Bancaire de Midi-Pyrénées **

Administrateur : FNCE, Midi Capital, BPCE Achats, groupe Promo Midi, CE Holding Promotion

Membre du conseil de surveillance : Ecureuil Service SAS

Membre du conseil d'administration : Fondation Caisse d'Épargne pour la solidarité

Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil de surveillance : CE Syndication Risque, IT-CE, TOFINSO INVESTISSEMENT

Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil d'administration : Association EDENIS ** (ex-Promo Accueil), Fondation d'Entreprise du Toulouse Football Club **

Censeur : SEMECCCEL **

Représentant permanent de Midi Foncière : SAINT-EXUPERY MONTAUDRAN **

Représentant permanent de la SOREPAR, membre du conseil d'administration : SEM OPPIDEA **

Représentant Permanent de la CEMP, administrateur : Association Habitat en Région, SEM Tourisme **

Mandats échus au 28 mai 2015

Censeur : Sem TOURISME ** (fin le 20 juin 2014)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Censeur au conseil de surveillance de BPCE	Censeur au conseil de surveillance de BPCE	Censeur au conseil de surveillance de BPCE	Censeur au conseil de surveillance de BPCE
Président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées (CEMP)	Président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées (CEMP)	Président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées	Président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées
Président du conseil de surveillance : Capital Finance Tofinso, Midi 2I **, Sotel **	Président du conseil de surveillance : Capital Finance Tofinso, Midi 2I **, Sotel **	Président du conseil de surveillance : Capital Finance Tofinso, Midi 2I **, Sotel **	Président-directeur général : Promo Gestion
Président du conseil d'administration : Midi Foncière, IDEI Association **, Midi Épargne, Ecureuil Immo	Président du conseil d'administration : Midi Foncière, IDEI Association **, Midi Épargne	Président du conseil d'administration : Midi Foncière, GIE Ecureuil Multicanal, IDEI Association **	Président du conseil de surveillance : Capital Finance Tofinso, Ecureuil Service, Midi 2I **, Sotel **
		Président : Midi Épargne, Sorepar	Président du conseil d'administration : Midi Foncière

<p>Président : Sorepar Vice-président du conseil d'administration : IRDI ** Vice-président du conseil de surveillance : Promologis Administrateur : FNCE, Midi Capital, BPCE Achats, groupe Promo Midi, CE Holding Promotion Membre du conseil de surveillance : Ecureuil Service SAS Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil de surveillance : CE Syndication Risque, IT-CE, Tofinso Investissement Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil d'administration : Association EDENIS ** (ex-Promo Accueil), Fondation d'Entreprise du Toulouse Football Club ** Censeur : SEM Tourisme **, SEMECCEL ** Représentant permanent de Midi Foncière : Saint-Exupéry Montaudran ** Représentant permanent de la SOREPAR, membre du conseil d'administration : SEM OPPIDEA</p>	<p>Président : Sorepar Vice-président du conseil d'administration : IRDI ** Vice-président du conseil de surveillance : Promologis Administrateur : FNCE, Midi Capital, BPCE Achats, groupe Promo Midi, CE Holding Promotion, Coface sa Membre du conseil de surveillance : Ecureuil Service SAS Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil de surveillance : CE Syndication Risque, IT-CE, Tofinso Investissement Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil d'administration : Association Promo Accueil **, Fondation d'Entreprise du Toulouse Football Club ** Censeur : SEM Tourisme **, SEMECCEL ** Représentant permanent de Midi Foncière : Saint-Exupéry Montaudran **</p>	<p>Vice-président du conseil d'administration : IRDI ** Vice-président du conseil de surveillance : Promologis Administrateur : Coface, FNCE, Midi Capital, BPCE Achats, groupe Promo Midi, CE Holding Promotion Membre du conseil de surveillance : Ecureuil Service SAS Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil de surveillance : CE Syndication Risque, GCE Business Services, Tofinso Investissement Censeur : SEM Tourisme **, SEMECCEL **, SMAT ** Représentant permanent de Midi Foncière : Saint-Exupéry Montaudran ** Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil d'administration : Association Promo Accueil **</p>	<p>Président : Midi Épargne, Sorepar Vice-président du conseil d'administration : IRDI ** Vice-président du conseil de surveillance : Promologis Administrateur : Coface, FNCE, Midi Capital, BPCE Achats, CE Holding Promotion, groupe Promo Midi, Membre du conseil de surveillance : Banque Privée 1818, GCE Car Lease Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil de surveillance : CE Syndication Risque, GCE Business Services, Tofinso Investissement, Ecureuil Lease Censeur : SEM Tourisme **, SEMECCEL **, SMAT ** Représentant permanent de Midi Foncière : Saint-Exupéry Montaudran ** Représentant permanent de la CEMP, membre du conseil d'administration : Association Promo Accueil **</p>
--	--	---	---

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Épargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Alain LACROIX
Né le 25/03/1953

Mandats en cours au 28 mai 2015

Censeur au conseil de surveillance de BPCE

Président du directoire de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC)

Président du conseil de surveillance : Sogima, Logirem

Membre du conseil de direction : Proxipaca Finance

Administrateur : Erilia, Natixis Global Asset Management, Natixis Asset Management, FNCE, Habitat en Région ******(association), CE Holding Promotion

Membre titulaire du comité stratégique : Averroes ******

Membre du conseil de surveillance : GCE Capital

Membre du conseil exécutif : UPE 13

Membre élu : CCIMP ******

Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil d'administration : BPCE Trade

Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil de direction : CEPAC Investissement et Développement

Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de surveillance : IT-CE, GCE Syndication Risque

Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de direction : Primaveris

Représentant permanent de la CEPAC, administrateur : SAMENAR, PROENCIA

Mandats échus au 28 mai 2015

-

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Censeur au conseil de surveillance de BPCE	Président du directoire de la Caisse	Président du directoire de la Caisse	Président du directoire de la Caisse
Président du directoire de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC)	d'ÉpargneProvence-Alpes-Corse (CEPAC)	d'ÉpargneProvence-Alpes-Corse (CEPAC)	d'ÉpargneProvence-Alpes-Corse (CEPAC)
Président du conseil de surveillance :	Président du conseil de surveillance :	Président du conseil de surveillance :	Président du conseil de surveillance :
Sogima, Logirem	Sogima, Logirem	Sogima, Logirem	Sogima
Membre du conseil de direction :	Membre du conseil de direction :	Membre du conseil de direction :	Vice-Président du conseil de surveillance :
Proxipaca Finance	Proxipaca Finance	Proxipaca Finance	Logirem
Administrateur :	Administrateur :	Membre du conseil de surveillance :	Membre du conseil de direction :
Erilia, Natixis Global Asset Management, Natixis Asset Management, FNCE, Habitat en	Erilia, Natixis Global Asset Management, Natixis Asset Management, Natixis Financement, Natixis Consumer Finance, FNCE, Habitat en	GCE Capital	Proxipaca Finance
Région ** (association), CE Holding Promotion	Région ** (association)	Administrateur :	Membre du conseil de surveillance :
Membre titulaire du comité stratégique :	Membre titulaire du comité stratégique :	Natixis Global Asset Management, Natixis Asset Management, Natixis Financement, Natixis Consumer Finance, FNCE, Erilia	GCE Capital
Averroes **	Averroes **	Membre titulaire du comité stratégique :	Administrateur :
Membre du conseil de surveillance :	Membre du conseil de surveillance :	Averroes **	Natixis Global Asset Management, Natixis Financement, Natixis Consumer Finance, FNCE, Erilia
GCE Capital	GCE Capital		

<p>Membre du conseil exécutif : UPE 13</p> <p>Membre élu : CCIMP **</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil d'administration : BPCE Trade</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil de direction : CEPAC Investissement et Développement</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de surveillance : IT-CE, GCE Syndication Risque</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de direction : Primavera</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, administrateur : SAMENAR, PROENCIA</p>	<p>Membre du conseil exécutif : UPE 13</p> <p>Membre élu : CCIMP **</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil d'administration : BPCE Trade</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil de direction : CEPAC Investissement et Développement</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de surveillance : IT-CE, GCE Syndication Risque</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de direction : Primavera</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, administrateur : SAMENAR, PROENCIA, Habitat Guyanais</p>	<p>Membre du conseil exécutif : UPE 13</p> <p>Membre élu : CCIMP **</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil d'administration : BPCE Trade</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil de direction : Viveris</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de surveillance : GCE Business, GCE Garanties Entreprises, GCE Syndication Risque, IT-CE</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de direction : Primavera</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, administrateur : SAMENAR, PROENCIA</p>	<p>Membre titulaire du comité stratégique : Averroes **</p> <p>Membre du conseil exécutif : UPE 13</p> <p>Membre élu : CCIMP **</p> <p>Gérant : Py et Rotja **</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil de surveillance : Viveris Management</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, président du conseil de direction : Viveris</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de surveillance : GCE Business, GCE Garanties Entreprises, GCE Syndication Risque</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, membre du conseil de direction : Primavera</p> <p>Représentant permanent de la CEPAC, administrateur : SAMENAR, PROENCIA</p>
--	--	---	--

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Épargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Pascal MARCHETTI

Né le 13 juin 1964

Mandats en cours au 28 mai 2015

Censeur au conseil de surveillance de BPCE

Directeur général de la Banque Populaire des Alpes

Administrateur : Banque Palatine, Coface SA

Membre du comité d'audit : Banque Palatine, Coface SA

Membre du conseil de surveillance : NAXICAP Partners

Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, président : SAS Sociétariat Banque Populaire des Alpes, SAS BPA Atout Participations

Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, vice-président : Banque de Savoie

Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du conseil d'administration : Compagnie des Alpes

Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du comité d'audit : Banque de Savoie

Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du COS : Innovafonds

Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, administrateur : Priam Banque Populaire, IBP

Mandats échus au 28 mai 2015

Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du comité d'audit : IBP (fin le 19 mars 2015)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2014	2013	2012	2011
Directeur général de la Banque Populaire des Alpes	Directeur général de la Banque Populaire des Alpes	Directeur général de la Banque Populaire des Alpes	Directeur général de la Banque Populaire des Alpes
Administrateur : Banque Palatine, Coface SA	Administrateur : Banque Palatine, Coface SA	Administrateur : Banque Palatine, Coface SA	Administrateur : Banque Palatine, Coface SA
Membre du comité d'audit : Banque Palatine, Coface SA	Membre du comité d'audit : Banque Palatine, Coface SA	Membre du comité d'audit : Banque Palatine, Coface SA	Membre du comité d'audit : Banque Palatine, Coface SA
Membre du conseil de surveillance : NAXICAP Partners	Membre du conseil de surveillance : NAXICAP Partners	Membre du conseil de surveillance : NAXICAP Partners	Membre du conseil de surveillance : NAXICAP Partners
Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, président : SAS Sociétariat Banque Populaire des Alpes, SAS BPA Atout Participations	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, président : SAS Sociétariat Banque Populaire des Alpes, SAS BPA Atout Participations	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, président : SAS Sociétariat Banque Populaire des Alpes, SAS BPA Atout Participations	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, président : SAS Sociétariat Banque Populaire des Alpes, SAS BPA Atout Participations

Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, vice-président : Banque de Savoie	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, vice-président : Banque de Savoie	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, vice-président : Banque de Savoie	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, vice-président : Banque de Savoie
Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du conseil d'administration : Compagnie des Alpes	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du conseil d'administration : Compagnie des Alpes	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du conseil d'administration : Compagnie des Alpes	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du conseil d'administration : Compagnie des Alpes
Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du comité d'audit : Banque de Savoie, IBP	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du comité d'audit : Banque de Savoie, IBP	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du comité d'audit : Banque de Savoie	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du comité d'audit : Banque de Savoie
Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du COS : Innovafonds	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du COS : Innovafonds	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du COS : Innovafonds	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, membre du COS : Innovafonds
Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, administrateur : GIE Priam Banque Populaire, IBP	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, administrateur : GIE Priam Banque Populaire, IBP	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, administrateur : GIE Priam Banque Populaire, IBP	Représentant permanent de la Banque Populaire des Alpes, administrateur : GIE Priam Banque Populaire, IBP

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Dominique MARTINIENé le 19/12/1947

Mandats en cours au 28 mai 2015

Censeur au conseil de surveillance de BPCE**Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Massif Central****Président du conseil d'administration de la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP)****Président du conseil d'administration** : BCI (CONGO)**Président** : BENAC (SAS)**Vice-président** : THEA (SAS)**Administrateur** : Natixis Assurances, BPCE IOM, BP Développement (SA), Institut Français de Mécanique Avancée, Université d'Auvergne (fondation)

Mandats échus au 28 mai 2015

Président : Fondation d'entreprise des BP (fin le 5 juin 2014)**Administrateur** : Natixis Private Equity (fin le 23 septembre 2014)

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Massif Central	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Massif Central	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Massif Central	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire du Massif Central
Président du conseil d'administration de la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP)	Président du conseil d'administration : BCI (CONGO)	Président du conseil d'administration de la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP), THEA (SA)	Président du conseil d'administration de la Fédération Nationale des Banques Populaires (FNBP), THEA (SA)
Président du conseil d'administration : BCI (CONGO)	Président : Fondation d'entreprise des BP, BENAC (SAS)	Président du conseil d'administration : BCI (CONGO)	Président du conseil d'administration : BCI (CONGO)
Président : Fondation d'entreprise des BP, BENAC (SAS)	Vice-président : THEA (SA)	Président : Fondation d'entreprise des BP, BENAC (SAS)	Président : Fondation d'entreprise des BP
Vice-président : THEA (SA)	Administrateur : Natixis Assurances, Natixis Private Equity, BPCE IOM, BP Développement (SA), Institut Français de Mécanique Avancée, Université d'Auvergne (fondation)	Administrateur : Natixis Assurances, Natixis Private Equity, BPCE IOM, BP Développement (SA), Institut Français de Mécanique Avancée, Université d'Auvergne (fondation)	Administrateur : Natixis Assurances, Natixis Private Equity, BPCE IOM, BP Développement (SA), Institut Français de Mécanique Avancée, Université d'Auvergne (fondation)

* Société cotée.

** Société hors groupe.

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Epargne.

FNBP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Gonzague de VILLELENé le 23/01/1953

Mandats en cours au 28 mai 2015

Censeur du conseil de surveillance de BPCE (depuis le 22 mai 2015)**Directeur général de la Banque Populaire Val de France****Président** : Sociétariat Banque Populaire Val de France, Val de France Transactions**Président du conseil de surveillance** : Ouest Croissance Gestion**Membre du conseil de surveillance** : Banque Palatine, Patrimoine et Commerce****Administrateur** : Banque Privée 1818, IBP**Vice-président** : Fédération Nationale des Banques Populaires**Représentant permanent de BPVF, membre** : Ouest Croissance Gestion**Représentant permanent de BPCE, administrateur** : Banque Tuniso-Koweitienne

Mandats échus au 28 mai 2015

Mandats au 31 décembre des exercices précédents

2013	2012	2011	2010
Directeur général de la Banque Populaire Val de France	Directeur général de la Banque Populaire Val de France	Directeur général de la Banque Populaire Val de France	Directeur général de la Banque Populaire Val de France
Président : Sociétariat Banque Populaire Val de France, Val de France Transactions	Président : Sociétariat Banque Populaire Val de France, Val de France Transactions	Président : Sociétariat Banque Populaire Val de France	Président : Sociétariat Banque Populaire Val de France
Président du conseil de surveillance : Ouest Croissance Gestion	Président du conseil de surveillance : Ouest Croissance Gestion	Président du conseil de surveillance : Ouest Croissance Gestion	Président du conseil de surveillance : Ouest Croissance Gestion
Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine, Patrimoine et Commerce **	Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine, Patrimoine et Commerce **	Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine, Patrimoine et Commerce **, Multi accès Banque	Membre du conseil de surveillance : Banque Palatine, Patrimoine et Commerce **, Multi accès Banque
Administrateur : Banque Privée 1818, IBP, FNCE	Administrateur : Banque Privée 1818, IBP, FNCE	Administrateur : Banque Privée 1818, IBP, Institut de Prévoyance des Banques Populaires, Caisse autonome des Banques Populaires	Administrateur : Banque Privée 1818, IBP, Crédit Commercial du Sud-Ouest, Institut de Prévoyance des Banques Populaires, Caisse autonome des Banques Populaires
Représentant permanent de BPVF, membre : Ouest Croissance Gestion	Représentant permanent de BPCE, administrateur : Banque Tuniso-Koweitienne	Représentant permanent de BPCE, administrateur : Banque Tuniso-Koweitienne	Représentant permanent de BPCE, administrateur : Banque Tuniso-Koweitienne

* *Société cotée.*

** *Société hors groupe.*

SLE : Société locale d'épargne.

FNCE : Fédération Nationale des Caisses d'Épargne.

FBNP : Fédération Nationale des Banques Populaires.

Règles d'attribution des jetons de présence

L'assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2015, a fixé à 690.000 € le montant annuel des jetons de présence.

Lors de la réunion du 6 mai 2015, le conseil de surveillance a fixé la rémunération du président et du vice-président du conseil de surveillance ainsi que les modalités de rémunération des membres du conseil de surveillance, ainsi qu'il suit :

Il sera alloué au Président du conseil de surveillance une indemnité forfaitaire annuelle de 400.000 €.

Cette rémunération est exclusive de la perception de jetons de présence.

Le Vice-Président du conseil de surveillance percevra des jetons de présence dont le montant est égal à :

- une somme annuelle de 80.000 €,
- complétée d'une somme de 1.500 € au titre de chaque réunion à laquelle il aura participé, dans la limite de neuf réunions au cours de l'exercice social.

1 – Jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance

Les membres du conseil de surveillance perçoivent des jetons de présence dont le montant est égal :

- Pour les membres du conseil de surveillance, à l'exception du Président et du Vice-Président, à une somme annuelle de 8.200 €, complétée d'une somme de 1.200 € au titre de chaque réunion à laquelle ils auront participé, dans la limite de neuf réunions au cours de l'exercice social.

2 – Rémunération complémentaire des membres du comité d'audit

Les membres du comité d'audit perçoivent en outre, au titre des jetons de présence :

- Pour le Président du comité d'audit, une somme annuelle de 23.900 €, complétée d'une somme de 2.400 € au titre de chaque réunion à laquelle il aura participé, dans la limite de quatre réunions au cours de l'exercice social ;
- Pour les autres membres du comité d'audit, une somme annuelle de 750 €, complétée d'une somme de 875 € au titre de chaque réunion à laquelle ils auront participé, dans la limite de quatre réunions au cours de l'exercice social.

3 – Rémunération complémentaire des membres du comité des risques

Les membres du comité d'audit perçoivent en outre, au titre des jetons de présence :

- Pour le Président du comité des risques, une somme annuelle de 23.900 €, complétée d'une somme de 2.400 € au titre de chaque réunion à laquelle il aura participé, dans la limite de quatre réunions au cours de l'exercice social ;
- Pour les autres membres du comité des risques, une somme annuelle de 750 €, complétée d'une somme de 875 € au titre de chaque réunion à laquelle ils auront participé, dans la limite de quatre réunions au cours de l'exercice social.

4 – Rémunération complémentaire des membres du comité des nominations

Les membres du comité des nominations perçoivent en outre, au titre des jetons de présence :

- Pour le Président du comité des nominations, une somme annuelle de 13.100 €, complétée d'une somme de 1.650 € au titre de chaque réunion à laquelle il aura participé, dans la limite de trois réunions au cours de l'exercice social ;
- Pour les autres membres du comité des nominations, une somme annuelle de 750 €, complétée d'une somme de 600 € au titre de chaque réunion à laquelle ils auront participé, dans la limite de trois réunions au cours de l'exercice social.

5 – Rémunération complémentaire des membres du comité des rémunérations

Les membres du comité des rémunérations perçoivent en outre, au titre des jetons de présence :

- Pour le Président du comité des rémunérations, une somme annuelle de 13.100 €, complétée d'une somme de 1.650 € au titre de chaque réunion à laquelle il aura participé, dans la limite de cinq réunions au cours de l'exercice social ;
- Pour les autres membres du comité des rémunérations, une somme annuelle de 750 €, complétée d'une somme de 600 € au titre de chaque réunion à laquelle ils auront participé, dans la limite de cinq réunions au cours de l'exercice social.

6 – Rémunération des Censeurs

Conformément à l'article 28.3 des statuts, le conseil de surveillance décide de rémunérer les censeurs par prélèvement sur le montant des jetons de présence alloués par l'assemblée générale des actionnaires à ses membres.

A ce titre, les censeurs perçoivent une somme annuelle de 4.000 €, complétée d'une somme de 600 € au titre de chaque réunion du conseil de surveillance à laquelle ils auront participé, dans la limite de neuf réunions au cours de l'exercice social.

2.2 Assemblée générale mixte de BPCE du 22 mai 2015

L'assemblée générale mixte de BPCE, présidée par le président du conseil de surveillance, s'est tenue le 22 mai 2015. Le directoire a proposé 38 résolutions.

Au regard du nombre des actionnaires présents et représentés, le quorum du cinquième a été atteint, l'assemblée générale mixte a pu valablement délibérer. Le président a déclaré que les actionnaires et les diverses autres personnes auxquelles la loi reconnaît le même droit, ont pu exercer leur droit d'information dans les délais et conditions fixés par la loi.

Le comité d'entreprise a reçu en temps opportun communication des documents et renseignements soumis à l'assemblée conformément aux prescriptions de l'article L. 2323-8 du code du travail.

L'assemblée a donné acte de ces déclarations.

Le président a proposé ensuite de passer à l'examen de l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte. Après présentation de l'activité et des résultats de l'exercice, le président a mis successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

Première résolution : Approbation des comptes annuels de BPCE SA

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion de la société, des observations du conseil de surveillance, du rapport du président du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2014, approuve les comptes annuels se soldant par un bénéfice de 1 146 496 340,72 euros.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Deuxième résolution : Approbation des comptes consolidés du groupe BPCE SA

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion du Groupe, des observations du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du groupe BPCE SA de l'exercice clos au 31 décembre 2014, approuve les comptes consolidés se soldant par un résultat net part du groupe de 724 millions d'euros.

Troisième résolution : Approbation des comptes consolidés du Groupe BPCE

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du directoire sur la gestion du Groupe, des observations du conseil de surveillance et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe BPCE de l'exercice clos au 31 décembre 2014, approuve les comptes consolidés se soldant par un résultat net part du groupe de 2 907 millions d'euros.

Quatrième résolution : Affectation du résultat

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve l'affectation du résultat net bénéficiaire d'un montant de 1 146 496 340,72 euros, telle qu'elle est proposée par le directoire :

- distribution de dividendes de 174 998 300,44 euros aux actionnaires, soit 5,6182 euros par action
- affectation de 971 498 040,28 euros au poste « Report à nouveau »

Consécutivement à cette affectation, le solde du poste « Report à nouveau » est de 966 956 385,62 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 26 juin 2015.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2 du 3° de l'article 158 du Code général des impôts.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes perçus par des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, éligibles au 2 du 3° de l'article 158 du Code général des impôts, sont assujettis (sauf demande de dispense formulée dans les conditions prévues par la loi) à un prélèvement forfaitaire obligatoire et non libératoire de l'impôt sur le revenu, prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21% (auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos	Dividende / revenu distribué par actions	Fraction du dividende éligible à l'abattement de 40 %	Fraction du dividende non éligible à l'abattement de 40 %
31 décembre 2011	/	/	/
31 décembre 2012	/	/	/
31 décembre 2013	Action A : 64,209 € Action B : 64,209 €	2000 000 000 €* €	/

*La réduction de capital et la distribution exceptionnelle de sommes en numéraire prélevées sur le poste « primes d'émissions disponibles » décidées par l'assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 2013 sont assimilées fiscalement à des distributions de dividendes.

Cinquième résolution : Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires et après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, approuve, successivement, chacune des conventions nouvelles qui y sont mentionnées, lesquelles ont été préalablement autorisées par le Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et postérieurement à cette date, jusqu'à la présente assemblée générale.

Sixième résolution : Approbation d'un engagement visé aux articles L.225-90-1 et L.225-86 du code de commerce

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, vu le rapport spécial des Commissaires aux comptes et en application des dispositions des articles L.225-90-1 et L.225-86 du Code de commerce, approuve l'application, pour Monsieur Daniel Karyotis, membre du directoire, du régime de retraite des dirigeants exécutifs du Groupe BPCE, défini par le règlement du régime de retraite des dirigeants exécutifs du Groupe BPCE en date du 1^{er} juillet 2014.

Septième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 au Président du directoire

L'assemblée générale, consultée en application de la recommandation du paragraphe 24.3 du code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de juin 2013, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 à Monsieur François Pérol, Président du Directoire, tels que présentés au paragraphe 2.4.2 du Document de Référence 2014 de BPCE.

Huitième résolution : Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 aux autres membres du directoire

L'assemblée générale, consultée en application de la recommandation du paragraphe 24.3 du code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de juin 2013, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, rappelle qu'aucune rémunération n'est due ou attribuée à Monsieur Laurent Mignon au titre de son mandat de membre du directoire de BPCE et émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 aux autres membres du directoire, Madame Anne Mercier-Gallay, Messieurs Daniel Karyotis, Jean-Yves Forel, tels que présentés au paragraphe 2.4.2 du Document de Référence 2014 de BPCE.

Neuvième résolution : Consultation sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées aux dirigeants et catégories de personnel visés à l'article L 511-71 du Code monétaire et financier, durant l'exercice 2014

L'assemblée générale ordinaire consultée en application de l'article L 511-73 du Code monétaire et financier, après avoir pris connaissance du rapport du directoire, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant de l'exercice clos le 31 décembre 2014 aux catégories de personnel visées à l'article L511-71 du Code Monétaire et Financier, s'élevant à 12 075 053 euros.

Dixième résolution : Plafonnement des rémunérations variables au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par l'article L. 511-78 du Code monétaire et financier, décide que la part variable des personnes visées à l'article L. 511-71 du Code Monétaire et Financier ne pourra excéder le double du montant de la rémunération fixe de ces personnes au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

Onzième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de Madame Catherine AMIN-GARDE en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Madame Catherine Amin-Garde en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Madame Catherine Amin-Garde a précisé par avance qu'elle acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Douzième résolution - Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de Madame Astrid BOOS en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Madame Astrid BOOS en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Madame Astrid BOOS a précisé par avance qu'elle acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Treizième résolution - Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de Madame Françoise LEMALLE en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Madame Françoise Lemalle en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Madame Françoise Lemalle a précisé par avance qu'elle acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Quatorzième résolution - Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de Monsieur Nicolas PLANTROU en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Monsieur Nicolas Plantrou en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Nicolas Plantrou a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Quinzième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de Monsieur Pierre VALENTIN en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Monsieur Pierre Valentin en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Pierre Valentin a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Seizième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de Madame Stéphanie PAIX en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Madame Stéphanie Paix en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Madame Stéphanie Paix a précisé par avance qu'elle acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Dix-septième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de Monsieur Didier PATAULT en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Monsieur Didier Patault en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Didier Patault a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Dix-huitième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de Monsieur Thierry CAHN en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur Thierry Cahn en qualité de membre du conseil de surveillance,

pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Thierry Cahn a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Dix-neuvième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de Monsieur Pierre DESVERGNES en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur Pierre Desvergnès en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Pierre Desvergnès a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Vingtième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de Monsieur Stève GENTILI en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur Stève Gentili en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Stève Gentili a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Vingt-et-unième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de Monsieur Michel GRASS en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur Michel Grass en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Michel Grass a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Vingt-deuxième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de Monsieur André JOFFRE en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur André Joffre en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur André Joffre a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Vingt-troisième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de Monsieur Yves GEVIN en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur Yves Gevin en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Yves Gevin a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Vingt-quatrième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de Madame Catherine HALBERSTADT en qualité de membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Madame Catherine Halberstadt en qualité de membre du conseil de surveillance, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Madame Catherine Halberstadt a précisé par avance qu'elle acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Vingt-cinquième résolution – Nomination de Madame Maryse AULAGNON en qualité de membre du conseil de surveillance indépendant

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Madame Maryse Aulagnon en qualité de membre du conseil de surveillance indépendant, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Madame Maryse Aulagnon a précisé par avance qu'elle acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Vingt-sixième résolution – Nomination de Monsieur Marwan LAHOUD en qualité de membre du conseil de surveillance indépendant

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Monsieur Marwan Lahoud en qualité de membre du conseil de surveillance indépendant, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Marwan Lahoud a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Vingt-septième résolution – Nomination de Madame Marie-Christine LOMBARD en qualité de membre du conseil de surveillance indépendant

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer Madame Marie-Christine Lombard en qualité de membre du conseil de surveillance indépendant, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Madame Marie-Christine Lombard a précisé par avance qu'elle acceptait les fonctions de membre du conseil de surveillance qui lui sont confiées, et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Vingt-huitième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de Monsieur Pierre CARLI en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Monsieur Pierre Carli en qualité de censeur, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Pierre Carli a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de censeur qui lui sont confiées.

Vingt-neuvième résolution– Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie A, de Monsieur Alain LACROIX en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide, de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie A, Monsieur Alain Lacroix en qualité de censeur, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Alain Lacroix a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de censeur qui lui sont confiées.

Trentième résolution– Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de Monsieur Pascal MARCHETTI en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur Pascal Marchetti en qualité de censeur, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Pascal Marchetti a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de censeur qui lui sont confiées.

Trente-et-unième résolution – Nomination, sur proposition des actionnaires de catégorie B, de Monsieur Gonzague de VILLELE en qualité de censeur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de nommer, sur proposition des actionnaires de catégorie B, Monsieur Gonzague de Villèle en qualité de censeur, pour une durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Gonzague de Villèle a précisé par avance qu'il acceptait les fonctions de censeur qui lui sont confiées.

Trente-deuxième résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du conseil de surveillance et après avis (i) du comité d'audit et des risques sur le choix des commissaires aux comptes et leur programme d'intervention et (ii) de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, nomme PricewaterhouseCoopers Audit - 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Trente-troisième résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du conseil de surveillance et après avis (i) du comité d'audit et des risques sur le choix des commissaires aux comptes et leur programme d'intervention et (ii) de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, nomme Monsieur Jean-Baptiste Deschryver en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Trente-quatrième résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du conseil de surveillance et après avis (i) du comité d'audit et des risques sur le choix des commissaires aux comptes et leur programme d'intervention et (ii) de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, nomme Deloitte et Associés - 185, avenue Charles de Gaulle, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Trente-cinquième résolution : Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur proposition du conseil de surveillance et après avis (i) du comité d'audit et des risques sur le choix des commissaires aux comptes et leur programme d'intervention et (ii) de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, nomme le cabinet BEAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Trente-sixième résolution – Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil de surveillance pour l'exercice 2015 et les exercices ultérieurs

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de fixer le montant global annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil de surveillance à la somme de 690 000 euros pour l'exercice 2015 et pour les exercices ultérieurs, et ce jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée générale.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

Trente-septième résolution – Consultation périodique des actionnaires en application des dispositions de l'article L225-129-6 du code de commerce

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du directoire, délègue au directoire sa compétence, conformément aux dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, pour procéder, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L.3332-18 du code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés de la Société adhérant au plan d'épargne d'entreprise.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 26 mois à compter de ce jour. Le nombre total des actions qui pourront être souscrites par les salariés ne pourra être supérieur à un montant nominal maximal de 100.000 euros.

Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L.3332-20 du code du travail.

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au directoire pour mettre en œuvre la présente délégation de compétence et, à cet effet :

- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ;
- fixer le prix d'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits ;
- fixer les délais et modalités de libération des actions nouvelles ;
- constater la réalisation de la (ou des) augmentation(s) de capital et procéder aux modifications corrélatives des statuts ;
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de la (ou des) augmentation(s) de capital.

Cette autorisation comporte au profit des salariés visés ci-dessus, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises.

Trente-huitième résolution – Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités légales.

3. Contrôleurs légaux des comptes

3.1 Contrôleurs légaux des comptes

Les commissaires aux comptes de BPCE sont responsables du contrôle des comptes individuels de BPCE, des comptes consolidés du groupe BPCE SA et du Groupe BPCE. Au 22 mai 2015, les commissaires aux comptes sont :

PricewaterhouseCoopers Audit	Deloitte et Associés	Mazars
63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex	185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	61, rue Henri-Regnault 92075 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit (672006483 RCS Nanterre), Deloitte et Associés (572028041 RCS Nanterre), Mazars (784824153 RCS Nanterre) sont enregistrés comme commissaires aux comptes, membres de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du Haut Conseil du commissariat aux comptes.

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

L'assemblée générale de BPCE du 22 mai 2015, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers Audit pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Mme Agnès Husherr et M. Nicolas Montillot.

Suppléant : Jean-Baptiste Deschryver demeurant 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020.

DELOITTE ET ASSOCIES

L'assemblée générale de BPCE du 22 mai 2015, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, a décidé de nommer Deloitte et Associés pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020.

Deloitte et Associés est représenté par Mme Sylvie Bourguignon et M. Jean-Marc Mickeler.

Suppléant : cabinet BEAS demeurant 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2021 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020.

MAZARS

L'assemblée générale de BPCE du 24 mai 2013, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire, a décidé de nommer Mazars pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

Mazars est représenté par M. Michel Barbet-Massin et M. Jean Latorzeff.

Suppléant : Anne Veaute, demeurant 61, rue Henri-Regnault 92075 Paris-La Défense cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 pour statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

4. Informations complémentaires

4.1 Documents accessibles au public

Ce document est disponible sur le site internet www.bpce.fr dans la rubrique «communication financière » ou sur celui de l’Autorité des marchés financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d’obtenir des renseignements complémentaires sur le Groupe BPCE, peut, sans engagements et sans frais, demander les documents par courrier à l’adresse suivante :

BPCE

Département Émissions et Communication financière

50, avenue Pierre Mendès-France

75013 Paris

5. Responsable de l'actualisation du document de référence

François Pérol

Président du directoire de BPCE

5.1 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence 2014 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence 2014 et de ses actualisations.

Fait à Paris, le 3 juin 2015

François Pérol

Président du directoire de BPCE

6. Table de concordance

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Document de référence 2014 déposé auprès de l'AMF le 18 mars 2015	1 ^{ère} actualisation déposée auprès de l'AMF le 12 mai 2015	2 ^{ème} actualisation déposée auprès de l'AMF le 3 juin 2015
1 Personnes responsables	518	54	63
2 Contrôleurs légaux des comptes	108-109	51-52	60-61
-		3-42	
633 Informations financières sélectionnées			
3.1 Informations financières historiques sélectionnées par l'émetteur pour chaque exercice	9-10	3-42	
3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA	3-42	
4 Facteurs de risque	85-101 ; 116-121 ; 173 ; 272-275 ; 376-379	43-45	
5 Informations concernant l'émetteur			
5.1 Histoire et évolution de la société	5	3-14	
5.2 Investissements	210		
6 Aperçu des activités			
6.1 Principales activités	15-28 ; 189-205 ; 284-286 ; 386-388		
6.2 Principaux marchés	15-28 ; 189-205 ; 284-286 ; 386-388		
6.3 Événements exceptionnels	NA		
6.4 Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	177		
6.5 Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	15-28		
7 Organigramme du groupe			
7.1 Description sommaire du groupe	4-8		
7.2 Liste des filiales importantes	4 ; 297-305 ; 308-317 ; 397-399 ; 426-430	30	
8 Propriétés immobilières, usines et équipements			
8.1 Immobilisation corporelle importante, existante ou planifiée	259 ; 364-365 ; 431		
8.2 Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	450-462 ; 474-481		
9 Examen de la situation financière et du résultat			
9.1 Situation financière	189-212 ; 214-217 ; 320-323 ; 402-410	3-42	
9.2 Résultat d'exploitation	216 ; 322 ; 410	3	
10 Trésorerie et capitaux			
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur	125-129 ; 218-219 ; 265-266 ; 324-325 ; 370 ; 436 ; 500-503	34	
10.2 Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	220 ; 326		
10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	169-170 ; 263 ; 265 ; 367 ; 369 ; 431 ; 435	20	
10.4 Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	NA		
10.5 Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2 et 8.1	NA		

11	Recherche et développement, brevets et licences	177 ; 406	
12	Information sur les tendances	211-212 ; 406	
13	Prévisions et estimations du bénéfice	NA	
Organes d'administration, de direction et de surveillance			
14	et direction générale		
14.1	Organes administration	32-71 ; 84	5-48
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	32-33 ; 84	
15	Rémunération et avantages		
15.1	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	72-81	
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	81-82 ; 288 ; 389 ; 445 ; 514-515	
Fonctionnement des organes d'administration et de direction			
16	direction		
16.1	Date d'expiration du mandat actuel	30 ; 34-35	
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	32-35 ; 70 ; 81-83	
16.3	Informations sur le comité de l'audit et le comité de rémunération de l'émetteur	35 ; 67-70	6-7
16.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	30-31	
17	Salariés		
17.1	Nombre de salariés	463	
17.2	Participations et stock-options des administrateurs	80-81	
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	503	
18	Principaux actionnaires		
18.1	Actionnaires détenant plus de X % du capital social ou des droits de vote	503	
18.2	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	502-503	
18.3	Contrôle de l'émetteur	502-503	
18.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	503	
19	Opérations avec des apparentés	287-288 ; 389	
Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur			
20	Informations financières historiques	9-10	
20.1	Informations financières pro forma	194-208 ; 284-285 ; 386-387	16.17.11-28.30-32
20.2	États financiers	213-446	
20.3	Vérification des informations financières historiques annuelles	318-319 ; 400-401 ; 447-448	
20.4	Date des dernières informations financières	213	
20.5	Informations financières intermédiaires	NA	3-42
20.6	Politique de distribution des dividendes	7 ; 498	
20.7	Procédures judiciaires et d'arbitrage	173-176	47-50
20.8	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	503	
20.9	Informations complémentaires		
21	Capital social	500-502	
21.1	Acte constitutif et statuts	498-499	
21.2	Contrats importants	503	
22	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et	NA	
23			

déclarations d'intérêts				
24	Documents accessibles au public	499	53	62
25	Informations sur les participations	295-305 ; 308-317 ; 396-399 ; 425-430		

BPCE

Société anonyme à directoire
et conseil de surveillance
au capital de 155 742 320 euros

Siège social :

50, avenue Pierre Mendès-France
75 201 Paris Cedex 13
Tél. : 33 (0) 1 58 40 41 42
RCS Paris N°493 455 042



www.bpce.fr